

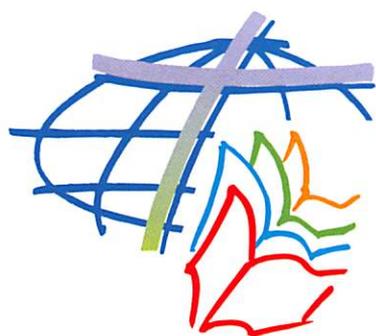
DEI VERBUM

Fédération Biblique Catholique

BULLETIN

**40^e anniversaire de
Dei Verbum**

Congrès international
« L'Écriture Sainte dans la vie
de l'Église »



ISSN 1729-3030

N° 76/77
3-4/2005



Édition Française



Le *BULLETIN DEI VERBUM* paraît chaque trimestre en français, allemand, anglais et espagnol.

Responsabilité éditoriale

Alexander M. Schweitzer
Claudio Ettl

Secrétaire de rédaction

Dorothee Knabe

Production et maquette

bm-projekte, 70771 Leinf.-Echterdingen

Tout abonnement pour une année part au mois de la première souscription et comporte quatre numéros. Indiquez, s.v.p., la langue que vous préférez.

Prix d'abonnement

- abonnement ordinaire: US \$ 20 / € 20
- abonnement de soutien: US \$ 34 / € 34
- abonnement étudiant: US \$ 14 / € 14
- abonnement réservé aux pays du Tiers-Monde: US \$ 14 / € 14

Envoi voie aérienne: US\$ 7 / € 7 supplémentaires. Pour couvrir nos frais, vous êtes invités à souscrire un abonnement de soutien. Pour les membres de la Fédération Biblique Catholique le prix de l'abonnement annuel est compris dans la cotisation.

Paiement

Par chèque au Secrétariat Général
(Adresse indiquée)

Banque : LIGA Bank, Stuttgart

N° du compte : 64 59 820

Code bancaire 750 903 00 ou

CCP 611-49X Paris, Procure des Missions,
Congrégation de Saint-Esprit

IBAN-No. DE 28 7509 0300 0006 4598 20

BIC Code GENODEF1M05

(Mention « Abo Bulletin Dei Verbum »)

Nous acceptons aussi paiement par carte de crédit
(VISA, MasterCard).

Reproduction des articles

Nous recommandons aux membres de la Fédération de bien vouloir reproduire dans leurs revues les articles du *BULLETIN DEI VERBUM* en indiquant la source, à l'exception des articles où une recommandation contraire est explicitement donnée.

Les opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et non nécessairement celles de la Fédération.



FÉDÉRATION BIBLIQUE CATHOLIQUE

Secrétariat Général

Postfach 10 52 22

70045 Stuttgart

Allemagne

Tél. : +49-711-1 69 24-0

Fax : +49-711-1 69 24-24

Email: bdv@c-b-f.org

www.c-b-f.org ■ www.febic.org

La Fédération Biblique Catholique (FBC) est une « organisation catholique internationale à caractère public » selon le Droit Canonique (CIC, can. 312, §1, n.1).

SOMMAIRE

Congrès international Dei Verbum

Bref rapport

4

Audience privée avec le pape Benoît XVI

Message du Saint-Père

5

Ouverture solennelle

La Parole de Dieu dans la vie de l'Église

Allocution du Président de la FBC

Mgr Vincenzo Paglia

6

« Ut Dei Verbum currat »

Ouverture de l'exposition par le Secrétaire général de la FBC

Alexander M. Schweitzer

11

Conférences principales

« Dei Verbum audiens et proclamans »

La Constitution dogmatique sur la Révélation divine *Dei Verbum*

Cardinal Walter Kasper

14

De *Dei Verbum* à *Novo Millennio Ineunte*

Le processus de réception de *Dei Verbum*

Mgr John Onaiyekan

24

La Parole de Dieu dans la vie de l'Église

L'animation biblique de toute la pastorale

Cardinal Carlo M. Martini

33

Vous trouverez d'autres contributions et informations sur
le congrès sur le site Web

www.deiverbum2005.org



Chères lectrices et chers lecteurs,



L'un des apports majeurs du concile Vatican II (1962-1965) fut de rappeler l'importance primordiale de la Bible pour l'Église et pour le monde. La Constitution sur la Révélation divine, *Dei Verbum*, joua un rôle décisif dans ce processus de mémoire. Ce document – le dernier des textes conciliaires à avoir été promulgué après

des années de travail préparatoire et de discussions – a « contribué à faire prendre une conscience plus aigüe de l'importance de la Sainte Écriture, à promouvoir la pastorale biblique et à donner un nouvel élan à l'étude scientifique de la Bible », pour reprendre les mots du cardinal Kasper, Président du Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens.

Dei Verbum fut également le document fondateur de la Fédération Biblique Catholique (FBC) et, aujourd'hui encore, il reste sa *Magna Charta*. La Fédération fut fondée par le pape Paul VI après le Concile, dans le but, précisément, de mettre en application les directives de Vatican II, demandant à ce que l'accès à la Sainte Écriture soit ouvert au plus grand nombre ; ce qui suppose de la rendre compréhensible et de la mettre en rapport avec la vie (cf. *DV 22*).

C'est au cours de la Sixième Assemblée plénière au Liban en 2002, qu'émergea l'idée de célébrer le quarantième anniversaire de *Dei Verbum* par une rencontre internationale. Voilà pourquoi la FBC et le Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens, auquel la FBC est affiliée depuis sa fondation, lancèrent ensemble une invitation au Congrès *Dei Verbum*. Celui-ci s'est tenu à Rome du 14 au 18 septembre 2005. Il était intitulé : « L'Écriture Sainte dans la vie de l'Église » ; un titre directement repris au chapitre 6 de la Constitution sur la Révélation divine.

Parmi les quelque 450 participants, plus de 160 représentaient des organisations membres de la FBC. Bon nombre des intervenants et des modérateurs venaient également de ses rangs. Le congrès fut un événement exceptionnel – non seulement par sa mise en lumière

du rôle décisif de l'Écriture pour la vie de l'Église, mais aussi par l'impulsion nouvelle qu'il a donnée au travail de la Fédération Biblique Catholique.

Ce numéro du *Bulletin Dei Verbum* présente quelques-uns des textes importants du congrès *Dei Verbum*. Outre les allocutions d'ouverture et l'allocution du pape Benoît XVI – qui eut lieu au cours de l'audience privée à Castel Gandolfo – vous trouverez les trois interventions principales. D'autres contributions – dans les panels ou les différentes sessions plénières – paraîtront dans les prochains numéros. Vous pouvez vous reporter au site Internet : www.deiverbum2005.org pour obtenir des informations complémentaires ou lire d'autres textes.

L'Église est une « communauté qui écoute et proclame la Parole de Dieu. L'Église ne tire pas sa vie d'elle-même mais de l'Évangile, et c'est à partir de l'Évangile qu'elle ne cesse de s'orienter dans sa pérégrination ». C'est par ces mots que le pape Benoît XVI a décrit la place centrale qui est celle de l'Écriture Sainte dans la vie de l'Église. La Révélation de Dieu, sa bonne nouvelle de salut pour tous les êtres humains est l'ultime référence de notre conduite personnelle et de l'action de l'Église tout entière. En tant que chrétiens, nous n'en avons pas d'autres. C'est vers cet Évangile que nous devons nous tourner et, à son aune, qu'il nous faut accepter d'être évalués : « Comme la pluie et la neige descendent du ciel et n'y retournent pas sans avoir abreuvé la terre, l'avoir fécondée et fait germer pour qu'elle donne la semence au semeur et le pain comestible ; de même la Parole qui sort de ma bouche ne revient pas à moi sans effet, sans avoir accompli ma volonté et réalisé sa mission » (Is 55, 10-11).

Je vous envoie les chaleureuses salutations du Secrétariat général et vous souhaite une fructueuse lecture.

Claudio Ettl



« L'Écriture Sainte dans la vie de l'Église : 40^e anniversaire de *Dei Verbum* » Congrès international à Rome

Ce Congrès international, qui s'est tenu à Rome à l'occasion du quarantième anniversaire de la promulgation de la Constitution *Dei Verbum*, a été organisé par le Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens et la Fédération Biblique Catholique. Il était intitulé « L'Écriture Sainte dans la vie de l'Église ».

L'objectif de ce congrès n'était pas de célébrer un document ni de regarder en arrière. Il s'agissait plutôt de se livrer à une évaluation honnête et critique de la situation actuelle et, par conséquent, d'échanger sur les questions et les défis majeurs auxquels doit répondre une pastorale biblique inspirée des Écritures, en ce début du XXI^e siècle. Tout cela, compte tenu de la situation interne de l'Église, du dialogue œcuménique, du contexte de pluralisme culturel et religieux, et de la nécessaire ouverture à la société et au monde.

Étant donné que ce congrès avait une portée ecclésiale universelle, toutes les Conférences épiscopales avaient été invitées, ainsi que les membres de la FBC et de nombreuses autres institutions ou personnes investies dans le travail biblique. Une raison d'espérer qu'il contribuerait à conscientiser plus profondément les structures ecclésiales, eu égard aux orientations de *Dei Verbum*. En outre, les organisateurs pensaient que ce congrès pouvait ouvrir la porte à un futur Synode des évêques sur la Parole de Dieu – tout particulièrement dans le contexte du Synode sur l'Eucharistie qui devait avoir lieu quasiment aux mêmes dates.

Quelque quatre cent cinquante participants, venus d'une centaine de pays, ont assisté à ce congrès. Ils comprenaient parmi eux 60 cardinaux, évêques et autres dignitaires ecclésiastiques, ainsi que des responsables autres confessions chrétiennes et de religions non chrétiennes.

Dix-huit panels et forum de discussion ont abordé différentes questions relatives à la pastorale biblique : exégèse, catéchèse et liturgie, questions œcuméniques, dialogue interreligieux avec le judaïsme, l'islam et le bouddhisme, défis engendrés par les sectes de plus en plus nombreuses et la montée du fondamentalisme, place et transmission des valeurs religieuses dans nos sociétés contemporaines sécularisées, justice et paix dans le contexte de la mondialisation.

Au titre des principaux intervenants, mentionnons le car-

dinal Kasper, l'ancien archevêque de Milan, cardinal Carlo Maria Martini, et Mgr John Onaiyekan, président du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar. Nous avons également invité plus de 50 spécialistes de renommée internationale, qui nous ont fait partager leurs connaissances et leurs réflexions. L'un des temps forts a été la messe célébrée dans la basilique Saint-Pierre. Elle fut suivie d'une audience privée avec le pape Benoît XVI. Jeune théologien et professeur de dogmatique à l'époque du Concile, Joseph Ratzinger fut activement engagé dans les consultations préparatoires sur *Dei Verbum*. Son commentaire sur *Dei Verbum*, qui fait autorité en la matière et garde toute son actualité, fut publié très rapidement après la clôture du Concile.

En parallèle, se tenait une exposition. Trente organisations investies dans la pastorale biblique nous ont présenté leurs matériaux bibliques : traductions, livres religieux sur des thèmes divers, revues, programmes d'étude et de formation, matériel pour Internet, la radio et la télévision.

Il serait irréaliste et même présomptueux de vouloir repérer dès à présent, les fruits de ce congrès. Nous sommes encore trop proches de cet événement dans le temps. En outre, les résultats escomptés dans le domaine de la conscientisation sont difficilement mesurables et quantifiables. Mais nous avons déjà quelques indices qui nous permettent de nous faire une idée des premiers résultats de ce congrès. Citons quelques exemples : l'accord intervenu entre les évêques présents, sur la ligne de conduite à tenir au sein de leurs conférences épiscopales respectives ; une nouvelle affiliation à la FBC en tant que membre effectif ; l'érection d'un département de pastorale biblique au sein de deux conférences épiscopales ; l'intention de lancer un week-end de la Bible à l'échelle nationale ; et le projet d'un évêque diocésain de créer un centre de formation biblique dans les locaux inoccupés d'un séminaire. Une lettre a été envoyée au Saint-Père au nom de tous les participants du congrès, qui suggère la convocation d'un synode sur la Parole de Dieu – un objectif que la FBC poursuit depuis de nombreuses années. Cette même suggestion a d'ailleurs été faite à plusieurs reprises au cours du Synode sur l'Eucharistie. Tout cela nous donne confiance. De fait, nous pouvons espérer que les orientations et les résultats de ce congrès ne se limiteront pas au cercle des participants, mais qu'ils auront également des répercussions au niveau des Églises locales et à la base. ■



Message du Saint-Père

Messieurs les cardinaux, vénérés frères dans l'épiscopat et le sacerdoce, chers frères et sœurs,

Recevez mes salutations les plus chaleureuses, vous qui participez au Congrès sur *L'Écriture Sainte dans la vie de l'Église*, organisé par la Fédération Biblique Catholique et le Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens, à l'occasion du 40^e anniversaire de la promulgation de la Constitution sur la Révélation divine *Dei Verbum*. Je tiens à vous féliciter de cette initiative touchant l'un des documents les plus importants du Concile Vatican II.

Je salue messieurs les cardinaux et les évêques, qui sont les premiers témoins de la Parole de Dieu ; les théologiens qui scrutent l'Écriture, l'expliquent et la transmettent dans le langage d'aujourd'hui ; les pasteurs qui y cherchent des solutions pertinentes aux problèmes de notre temps. Je remercie chaleureusement tous ceux qui travaillent à traduire et à diffuser la Bible, permettant ainsi d'explicitier, d'enseigner et d'interpréter son message. En ce sens, je tiens à exprimer plus particulièrement toute ma reconnaissance à la Fédération Biblique Catholique pour l'ensemble de ses activités, pour la pastorale biblique qu'elle s'applique à promouvoir, pour sa fidélité aux orientations du Magistère et pour son ouverture à la collaboration œcuménique dans le domaine biblique. Je voudrais exprimer ma joie profonde pour la présence à ce congrès des *delegati fraterni* des Églises et communautés ecclésiales d'Orient et d'Occident ; et je salue avec une chaleureuse déférence tous ceux qui y assistent en tant que représentants des grandes religions du monde.

Témoin de l'élaboration de la Constitution dogmatique *Dei Verbum*, j'ai pris part en tant que jeune théologien aux vives discussions qui ont accompagné sa rédaction. L'expression qui ouvre cette Constitution a un sens particulièrement profond : « *Dei Verbum* religiose audiens et fideliter proclamans, Sacrosancta Synodus ... » Par cette expression, le Concile met en évidence une caractéristique de l'Église qui la qualifie dans son essence, comme communauté qui écoute et proclame la Parole de Dieu. L'Église ne tire pas sa vie d'elle-même mais de l'Évangile, et c'est à partir de l'Évangile qu'elle ne cesse de s'orienter dans sa pérégrination. C'est une note qui la spécifie. Tous les chrétiens devraient se l'approprier et se l'appliquer à eux-mêmes : seuls peuvent annoncer la Parole ceux qui l'écoutent vraiment. De telles personnes en effet ne transmettent pas leur propre sagesse, mais la sagesse de Dieu qui, souvent, semble « folie » aux yeux du monde (cf. 1 Co 1,23).

L'Église sait bien que le Christ vit dans l'Écriture Sainte. Pour cette raison – comme le souligne la Constitution – l'Église a toujours témoigné son respect à l'égard des Écritures, tout comme à l'égard du Corps du Seigneur lui-même (cf. DV 21). C'est précisément pour cela que saint Jérôme fait cette déclaration sans équivoque, citée par le Concile : « Ignorer les Écritures, c'est ignorer le Christ » (DV 25).

L'Église et la Parole sont indissolublement liées l'une à l'autre. L'Église vit de la Parole de Dieu et la Parole de Dieu retentit dans l'Église, dans ses enseignements et dans sa vie tout entière (cf. DV 8). Voilà pourquoi l'apôtre Pierre nous rappelle qu'« aucune prophétie de l'Écriture n'est objet d'explication personnelle, car une prophétie n'est jamais venue d'une inspiration humaine ; c'est mus par l'Esprit Saint que des hommes ont parlé de la part de Dieu » (2 P 1,20).

Nous rendons grâce au Seigneur pour la reconnaissance actuelle de l'importance fondamentale de la Parole de Dieu ; une reconnaissance due, entre autres, à l'impulsion donnée par la Constitution dogmatique *Dei Verbum*. D'où un renouveau dans la vie de l'Église, tout particulièrement dans les domaines de la prédication, de la catéchèse, de la théologie, de la spiritualité et de l'œcuménisme. L'Église devrait toujours se renouveler et se régénérer ; or la Parole de Dieu, qui ne vieillit et ne s'épuise jamais, est un moyen privilégié pour atteindre ce but. Et, de fait, c'est la Parole de Dieu qui, par l'Esprit, ne cesse de nous conduire vers la vérité tout entière (cf. Jn 16,13).

À cet égard, j'aimerais tout particulièrement rappeler et recommander l'ancienne tradition de la *lectio divina* : la lecture assidue de l'Écriture Sainte, accompagnée de la prière, permet ce colloque intime avec Dieu, que nous écoutons quand nous lisons et à qui nous répondons dans la prière avec un cœur ouvert et confiant (cf. DV 25). Une pratique qui, si elle se développe effectivement, apportera à l'Église un nouveau printemps spirituel – j'en suis convaincu. La pastorale biblique doit donc tout particulièrement insister sur la *lectio divina*, et l'encourager grâce à des méthodes nouvelles, soigneusement élaborées et pleinement adaptées à notre temps. Nous ne devrions jamais oublier que la Parole de Dieu est une lampe pour nos pas, une lumière sur notre route » (cf. Ps 118/119, 105).

Alors que j'invoque la bénédiction de Dieu sur votre travail, sur vos initiatives et sur le congrès auquel vous participez, je vous rejoins dans le souhait qui vous anime : « Que la Parole de Dieu poursuive sa course » (cf. 2 Th 3,1) jusqu'aux extrémités de la terre afin que, par la proclamation du salut, le monde entier puisse passer de l'écoute à la foi, de la foi à l'espérance, et de l'espérance à l'amour (cf. DV 1).

Je vous remercie de tout cœur.

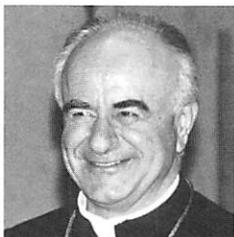
Benedictus PP XVI



La Parole de Dieu dans la vie de l'Église

Allocution du Président de la FBC

Mgr Vincenzo Paglia



Mgr Vincenzo Paglia, évêque de Terni-Narni-Amelia, est le Président de la Fédération Biblique Catholique depuis 2002.

Chers amis,

C'est avec beaucoup de joie et d'émotion que je prends la Parole pour ouvrir ce congrès, organisé à l'occasion du quarantième anniversaire de *Dei Verbum*. C'est lors de l'Assemblée plénière de la Fédération Biblique Catholique qui s'est tenue à Beyrouth en 2002, que nous avons décidé de marquer cet événement. Et je dois dire que l'enthousiasme provoqué par la perspective de ce congrès, nous a permis de surmonter les multiples difficultés rencontrées pour qu'il devienne réalité. Chère Béatitudo, chers révérends cardinaux et évêques, chers frères et sœurs de la Fédération Biblique Catholique, et vous tous chers amis, nous voici ensemble à Rome, heureux de ce congrès tant attendu. Il me semble qu'aucun d'entre nous n'était présent dans l'aula conciliaire le 18 novembre 1965, quand les Pères du Concile votèrent presque unanimement pour le texte de *Dei Verbum* (2 344 *placet* et 6 *non placet* sur 2 350 votes). L'élaboration de cette constitution fut laborieuse, entre autres, parce qu'il fallait traiter une question théologique complexe dont les conséquences étaient considérables, y compris sur le plan pastoral. La réception positive de ce document a montré combien l'option prise alors était opportune et providentielle.

De fait, il est vraiment remarquable que *Dei Verbum*, le plus bref des textes conciliaires, ait été celui qui – avec la *Constitution sur la Sainte Liturgie* – ait apporté les changements les plus profonds dans la vie de l'Église. La présence parmi nous de tant de frères et sœurs appartenant à d'autres Églises ou confessions chrétiennes – que je salue ici avec une véritable affection : qu'ils soient les bienvenus ! – manifeste clairement la portée œcuménique de *Dei Verbum*, une dimension qui continue à marquer la vie de nos différentes communautés. Rappelons, entre autres, que l'impulsion donnée par ce document conciliaire permet de surmonter toutes les difficultés de présentation et de traduction, rencontrées

dans le processus d'édition des Bibles interconfessionnelles. Les Saintes Écritures, que nous vénérons tous, représentent un trésor inestimable. Elles sont devenues un lieu de rencontre privilégié entre chrétiens et, par là même, l'une des sources les plus riches d'un second souffle œcuménique. Certes, l'écoute commune de la Parole de Dieu manifeste ce qui unit visiblement les chrétiens, mais elle est également le chemin qui les conduit vers la communion eucharistique. Car n'est-ce pas ainsi qu'ont cheminé les disciples d'Emmaüs ? Si nous laissons la Parole de Dieu poursuivre sa course, comme l'écrit Paul aux Thessaloniciens (2 Th 3,1), si nous laissons transformer nos cœurs, nous serons également conduits à la table eucharistique, signe de notre pleine communion.

Dei Verbum est le fruit d'un long chemin, fait de débats et de réflexions. Ce n'est pas le lieu d'en parler ici, bien qu'il puisse être utile de rappeler comment les fidèles ont écouté la Bible tout au long de ces deux mille ans de christianisme. Vous savez tous qu'elle a eu une influence prépondérante au cours du premier millénaire : évêques, prêtres, moines et théologiens se livraient à des débats passionnés sur la Bible. Leurs propos, leurs enseignements, leurs études étaient d'abord des commentaires bibliques. Les fidèles laïcs, eux-mêmes, étaient vivement encouragés à un contact quotidien avec les Écritures. Il suffit de rappeler ici la sévérité avec laquelle saint Jean Chrysostome tança un chrétien qui ne connaissait pas le nombre des épîtres de Paul. Toute la littérature théologique et spirituelle du premier millénaire témoigne de cette place centrale qu'occupait la Bible dans la vie et la réflexion de l'Église. La lecture des Écritures était recommandée à tous. Et même si nous disposons de nombreuses et véhémentes exhortations épiscopales mettant en garde contre l'hérésie, nous ne trouvons pas la moindre trace d'interdits concernant la lecture de la Bible à cette époque. Césaire d'Arles était si convaincu de l'enjeu spirituel d'une lecture quotidienne de l'Écriture, qu'il exhortait les riches illettrés à payer quelqu'un pour la leur lire : « Les gens qui ne savent pas lire engagent à leur service des scribes de profession pour accroître leurs biens terrestres. Alors toi, qui que tu sois, ignorant l'art de la lecture et de l'écriture, qu'attends-tu pour trouver quelqu'un qui, moyennant salaire, te lira les divines Écritures ? Car n'est-ce pas ainsi que tu obtiendras la récompense éternelle ? »



Au cours du second millénaire, la situation devint plus complexe, malgré le développement de la *Biblia pauperum* dans les églises, dont l'objectif était de permettre aux illettrés de « lire » la Bible par le biais des images. Car il était évident pour tout le monde qu'on ne pouvait être chrétien sans connaître les Écritures. Tous les mouvements qui cherchèrent à revenir à une Église plus évangélique préconisèrent un renouveau dans la relation des croyants avec la Bible. Il suffit de rappeler ici François d'Assise et sa détermination radicale de vivre l'Évangile *sine glossa*. Malheureusement, le climat de polémique qui s'empara ensuite de la chrétienté occidentale conduisit, principalement dans le monde catholique, à freiner le recours direct des fidèles à la Bible. Le Concile de Trente recommandait pourtant aux évêques de développer les études bibliques, mais il ne fut pas entendu comme il l'aurait dû. Il est certain que la complexité de la situation à laquelle l'Église fut confrontée à l'époque moderne – avec les polémiques qui s'ensuivirent – eut pour effet d'affaiblir le lien entre la Bible et les croyants. Cela étant, le rapport des autres traditions chrétiennes aux Écritures eut un effet stimulant. Un mouvement de renouveau biblique vit le jour dans l'Église catholique. Et il fut pris en compte, comme en témoigne l'Encyclique *Providentissimus Deus*. Au cours de la première moitié du XX^e siècle, l'Église catholique s'engagea progressivement dans un nouveau rapport à l'Écriture. Non seulement elle s'ouvrit à une compréhension plus riche des textes sacrés grâce aux études historico-critiques, mais elle redécouvrit la Bible comme une source authentique de vie spirituelle et pastorale.

Le livre et le calice

Chers amis, dans quelques jours, le Synode sur l'Eucharistie va commencer. Il s'agit là d'un événement extraordinaire pour l'Église tout entière. Et comment ne pas voir un « signe » de la Providence, dans le fait qu'il suive immédiatement notre congrès ? Le lien entre la Parole de Dieu et l'Eucharistie constitue une tradition solide dans l'Église. Le Bienheureux pape Jean XXIII, alors qu'il était encore patriarche de Venise, adressa une lettre pastorale à ses fidèles à l'occasion du carême 1952, dans laquelle il écrivait :

Enseigner les Saintes Écritures, et plus particulièrement l'Évangile, ... et faire en sorte que les gens se familiarisent davantage avec elles, est l'alpha du ministère épiscopal et presbytéral. L'oméga – permettez-moi d'utiliser ces images tirées du livre de l'Apocalypse – correspond à la consécration de la coupe sur l'autel ... Ces deux réalités vont ensemble : la Parole de Jésus et le Sang de Jésus. Entre les deux, s'égrènent les autres lettres de l'alphabet : tout ce qui a trait aux affaires personnelles, domestiques, sociales. Toutes ont leur importance, mais elle est secondaire en regard de la destinée éternelle des enfants de Dieu. En outre, elles n'ont de valeur que dans la mesure où elles sont nourries et soutenues par ces deux extrêmes que sont l'alpha et l'oméga : c'est-à-dire la Parole de Jésus, qui continue à se faire entendre sur tous les tons dans la sainte Église et dans les livres saints, et le sang de

Jésus dans le divin sacrifice, source durable de toutes grâces et bénédictions.

Ces mots expriment avec une vigueur spirituelle peu commune combien la *Parole et le Calice*, la Bible et l'Eucharistie sont l'*alpha* et l'*oméga* de la vie de l'Église et de chaque croyant.

La Constitution *Dei Verbum* affirme : « L'Église a toujours témoigné son respect à l'égard des Écritures, tout comme à l'égard du Corps du Seigneur » (DV 21). Et dans sa lettre pour l'Année de l'Eucharistie, Jean Paul II se réfère à l'épisode d'Emmaüs. Il parle de ce lien entre les Écritures et l'Eucharistie : « L'écoute de la Parole achemine vers la *fractio panis* ». Voilà pourquoi nous nous sentons si concernés par le prochain synode des évêques et aimerions apporter notre petite contribution, en évaluant le processus de réception de *Dei Verbum*. Et nous espérons que notre démarche sera utile à une réflexion plus large, au niveau de l'Église universelle. La présence de tant d'évêques venus de quelque cent pays pourrait inciter les différentes Conférences épiscopales à organiser une réunion sur ce thème dans leurs pays respectifs (si elles ne l'ont déjà fait, comme c'est le cas de l'Italie par exemple).

Le quarantième anniversaire de *Dei Verbum* est, sans aucun doute, un moment exceptionnel. Et c'est avec une grande joie que nous pouvons voir se réaliser le désir des Pères conciliaires : à savoir un renouveau spirituel chez les croyants, qui découle d'une nouvelle compréhension des Écritures, sans oublier la mise en œuvre d'initiatives inédites. Le texte de la Constitution *Dei Verbum* poursuit : « C'est de la fréquentation assidue du mystère eucharistique que la vie de l'Église reçoit son développement ; de même est-il permis d'espérer une nouvelle impulsion de la vie spirituelle à partir d'un respect accru pour la Parole de Dieu, qui 'demeure à jamais' (Is 40,8 ; cf. 1 P 1,23-25) » (DV 26). Et c'est bien ce qui advient sous nos yeux. De fait, aujourd'hui, la Bible n'est pas seulement étudiée avec une plus grande compétence. Elle est surtout reçue comme ce Pain de Dieu, offert en abondance et savouré avec une plus grande attention. Une réalité qui nous concerne tout particulièrement.

Le thème de notre congrès est en fait la citation littérale du titre de *Dei Verbum* VI : « La Parole de Dieu dans la vie de l'Église ». Or, la Fédération Biblique Catholique, créée en 1969 à l'initiative du cardinal Bea, a pour objectif d'aider les croyants à s'abreuver toujours plus abondamment aux sources de la vie, contenues dans la Bible. Les Pères du Concile invitaient les chrétiens à « approcher de tout leur cœur le texte sacré lui-même, soit par la Sainte Liturgie, qui est remplie des paroles divines, soit par une pieuse lecture, soit par des cours faits pour cela ou par d'autres méthodes qui, avec l'approbation et le soin qu'en prennent les Pasteurs de



l'Église, se répandent de manière louable partout de notre temps. » Car, ils savaient bien qu' « ignorer les Écritures, c'est ignorer le Christ » (DV 25).

La Fédération Biblique Catholique qui, aujourd'hui, compte 92 membres effectifs et 231 membres associés, représentant 127 pays, a cherché pendant toutes ces années à répondre à l'appel du Concile ; et elle souhaite poursuivre en ce sens. Le nombre important de personnes compétentes qui participent à ce présent événement manifeste l'efficacité du travail accompli par les membres de la Fédération, dont le congrès lui-même est un signe. Je crois que c'est la première fois que tant d'évêques, de croyants et de délégués des autres Églises sont rassemblés pour réfléchir sur la place centrale de la Parole de Dieu dans la vie de l'Église, et pour échanger sur ce thème. Permettez-moi ici de remercier la Conférence épiscopale italienne dont la contribution a rendu possible ce congrès ; de remercier aussi *Siemens Italia* qui a compris avec beaucoup de clairvoyance et de générosité, qu'aider une réunion de ce type était un geste conforme aux objectifs d'une grande entreprise tournée vers le monde. Je souhaite pour ma part que de tels liens se renforcent à l'avenir.

Le congrès – comme vous pouvez le voir à partir du programme – est organisé autour de trois interventions majeures : celle du cardinal Kasper, qui met en évidence la dimension théologique de *Dei Verbum* ; celle de Mgr Onayekian parcourant les quarante ans qui ont suivi la promulgation du document conciliaire ; enfin, celle du cardinal Martini qui réfléchira sur les enjeux pastoraux de la Constitution. Ces journées seront également marquées par des discussions de fond en table ronde. Autant d'éléments qui mettront en évidence le périple extraordinaire accompli par l'Église, eu égard à la relation des chrétiens avec les Saintes Écritures. Cela étant, ces interventions et discussions souligneront aussi tout ce qu'il nous reste à faire, pour que la Bible devienne vraiment le livre de chaque croyant et de chaque communauté chrétienne.

A l'orée du troisième millénaire

Dès à présent, nous pouvons rendre grâce au Seigneur. De fait, les chrétiens sont entrés dans ce troisième millénaire avec un bagage beaucoup plus substantiel que par le passé, en matière de connaissance et d'amour des Saintes Écritures. Nous pouvons donc espérer qu'ils deviendront toujours plus authentiquement « sel de la terre et lumière du monde ». Toutefois, nous ne devons pas nous cacher le long chemin qu'il nous reste à faire pour que la Bible ait vraiment une place centrale dans la vie pastorale de nos communautés et dans la vie spirituelle de chaque croyant. Bien sûr, il s'agit là d'une démarche qui ne peut jamais être totalement achevée. Car il appartient à chaque génération chrétienne de se laisser façonner par la Parole de Dieu, d'écouter puis d'annoncer. Nous nous trouvons

donc en présence d'une tâche qui ne peut être remise à plus tard.

En matière de synthèse, j'aimerais rappeler l'exhortation de Jean Paul II aux chrétiens d'Europe, et la proposer une fois encore à toutes les Églises du monde que, d'une certaine façon, nous représentons ici. Jean Paul II disait :

Prenons ce livre dans nos mains ! Recevons-le du Seigneur qui nous l'offre continuellement par son Église (cf. Ap 10, 8). Mangeons-le (cf. Ap 10, 9), afin qu'il devienne la vie de notre vie ! Goûtons-le jusqu'au bout. Peut-être nous éprouvera-t-il ? Mais il nous comblera aussi de joie, car il a la douceur du miel (cf. Ap 10, 9-10). Nous serons alors remplis d'une espérance que nous pourrions partager avec tout homme et toute femme rencontrés sur notre route (Ecclesia in Europa 65).

Mais en observant nos communautés ecclésiales contemporaines, il nous faut reconnaître, même s'il s'agit là d'un jugement un peu hâtif et sommaire, que la Bible n'occupe pas encore la place qui lui revient : ni dans la vie et la culture des croyants, ni dans la pastorale elle-même ? La situation diffère en fonction des pays. Mais je pense que nous ressentons tous l'urgence d'une plus grande présence de la Parole de Dieu dans la vie de nos communautés. Une étude récente (les résultats sont en passe d'être publiés) rapportait que, dans certains pays d'Europe (Italie, France, Espagne), 80% des catholiques pratiquants n'avaient aucun contact avec la Bible en dehors de la messe dominicale ; seuls 3% d'entre eux la lisaient quotidiennement. Il est bon de s'arrêter sur cet aspect de la relation des croyants à la Sainte Écriture, car il est au centre de notre mission en tant que membres de la Fédération Biblique Catholique.

Car cet état de fait n'implique pas seulement une ignorance du contenu biblique (par exemple, 40% des personnes interrogées pensent que saint Paul est l'auteur d'un évangile ; et 26% ont la même opinion pour Saint Pierre). Il suggère surtout que les chrétiens n'ont pas le sentiment que la Bible leur appartient et concerne leur propre vie. Pour faire bref, il semblerait que les catholiques pratiquants d'Europe considèrent encore la Bible comme un livre largement réservé aux clercs. Certaines réponses, toutefois, soulèvent une question intéressante car elles montrent le désir de la Parole de Dieu qui habite le cœur des croyants. De fait, 41% de ces catholiques pratiquants affirment que l'homélie est très importante pour leur vie de foi et son développement. Ce moment de la liturgie eucharistique est donc porteur d'un potentiel de croissance absolument extraordinaire pour les chrétiens. Ce qui nous renvoie à une question brûlante : que valent les homélies de nos célébrations ? Nous sommes tous conscients, je pense, qu'il est urgent de réfléchir sérieusement à cet aspect de notre pastorale. Je me souviens qu'un auteur



italien parlait de l'homélie comme de « la torture des croyants ». Mais ce n'est pas tout, il nous reste encore bien d'autres problèmes à résoudre. Pensons au danger d'une interprétation fondamentaliste de la Bible ou, à l'autre extrême, à ce minimalisme qui en nie l'importance. Et cela, même dans les célébrations liturgiques où il arrive (et ce n'est pas exceptionnel) que des textes littéraires soient préférés à la Bible ! Dans les jours qui viennent, ces questions seront vraisemblablement abordées. Je pense aussi à ces communautés chrétiennes qui n'ont pas encore de traduction de la Bible dans leur langue ; au travail nécessaire pour harmoniser les traductions liturgiques et le texte biblique que les fidèles ont en main. En ce sens, nous ne pouvons que souhaiter un dialogue plus étroit avec les Sociétés bibliques des différents pays, tant en ce qui concerne les problèmes de traduction que les commentaires des textes sacrés. En tout cas, ce sont des questions qui, parmi bien d'autres, contribueront à l'intérêt de cette rencontre.

La place centrale de la Parole de Dieu dans la vie spirituelle et l'engagement pastoral

Mais j'aimerais ajouter encore quelque chose pour souligner ce qui, à mon avis, est l'essentiel : la rencontre des chrétiens avec la Parole de Dieu. Je ne m'attarderai pas sur la nécessité de diffuser la Bible : il est évident que nous devons tout faire pour mettre la Bible entre les mains de tous les croyants. Chaque chrétien et chaque chrétienne devrait avoir son propre exemplaire de la Bible, il s'agit là d'un droit fondamental. Lors d'une rencontre organisée par la Conférence épiscopale d'Italie sur le thème de la Parole de Dieu, Jean Paul II fit remarquer : « La tâche ardue de la nouvelle évangélisation implique de rendre la Bible au peuple de Dieu » (1997). Or, il n'est pas rare que, dans certaines paroisses, on ait du mal à trouver une Bible. S'il est obligatoire de posséder des livres liturgiques, et en particulier un lectionnaire, combien plus devrions-nous avoir une Bible. Celle-ci est comme le tabernacle de la Parole de Dieu : elle devrait donc être honorée et offerte à tous, afin que chacun puisse s'en nourrir comme il le fait avec l'Eucharistie. Cela étant, je voudrais insister sur l'effort à fournir pour que chaque chrétien ait sa propre Bible. Une Bible qu'il puisse consulter tous les jours et emmener avec lui quand il part en vacances. Je peux témoigner de l'efficacité de cette pratique à partir de mon expérience dans le diocèse de Terni. Tous les ans, en tant qu'évêque du lieu, je donne à chaque membre du diocèse un livre biblique sur lequel j'ai rédigé un bref commentaire. Celui-ci – plus spirituel qu'exégétique – vise à rendre le texte immédiatement savoureux, dans la ligne de la *lectio divina* que nous cherchons à pratiquer et qui fait partie de l'héritage commun à tous les chrétiens. Et je mentionne toujours l'Ancien Testament, pour signifier qu'un chemin nous est également ouvert avec le peuple juif. Il nous faudrait l'emprunter avec plus d'audace. Car la lecture midrashique

de la Bible n'est-elle pas étroitement liée à notre propre lecture spirituelle ?

C'est là que la question de la relation des croyants avec la Bible entre en jeu. La Bible inspire-t-elle vraiment la vie des chrétiens en ses multiples aspects ? La Bible est-elle la source de notre pastorale biblique, diocésaine et paroissiale ? Saint Grégoire le Grand disait que « la Sainte Écriture croît avec celui qui la lit ». Sommes-nous, nous et nos communautés, en train de grandir sous la conduite de la Parole de Dieu ? Un de mes amis, exégète, m'a raconté l'histoire suivante. Il s'agit d'un évêque qui lui avait confié l'ébauche de sa lettre pastorale, en lui disant : « Pourriez-vous ajouter quelques bonnes citations bibliques à ce texte ? » Pauvre évêque ! Avant le Concile, on utilisait la Bible pour confirmer les vérités dogmatiques, mais certainement pas pour les déclarations épiscopales. Cette anecdote est un exemple emblématique, pour ne pas dire extrême. Il montre la difficulté à envisager la Bible autrement qu'en terme de service, à réaliser qu'elle n'est pas d'abord une réserve d'affirmations utilisables en fonction de notre bon plaisir. En ce sens, il est urgent de redécouvrir la primauté de l'Écriture dans nos vies spirituelles et dans l'exercice de notre ministère pastoral. Certains vont même jusqu'à parler de la « suprématie » de l'Écriture dans la vie des croyants. Bien entendu, « suprématie » ne signifie pas exclusivité. Ce terme veut tout simplement suggérer que la Bible devrait être la source d'inspiration de notre vie chrétienne et de la vie de l'Église tout entière. Elle est la lumière qui illumine les situations et non le contraire. La Bible ne peut pas se comprendre de l'extérieur, mais de l'intérieur.

Or l'Église, la communauté des croyants, fait partie intégrante de cet « intérieur ». Les paroles de celui qui était alors le cardinal Ratzinger sont éclairantes sur ce point :

L'Église n'est pas la Parole, mais le lieu où la Parole habite et vit. Autant dire que l'Église doit être un espace de vie, et non de mort pour la Parole. L'Église ne doit pas permettre que la Parole se dilue dans les digressions de tel ou tel ou dans des propos conformes à l'air du temps. Mais elle doit la garder dans son identité immuable. Or pour être en mesure de préserver la Parole, il faut que l'Église en vive et en souffre. Ainsi devrait-elle soumettre les forces vitales d'une époque au jugement de cette Parole, mais aussi offrir à cette dernière une vie nouvelle, une humanité de chair et de sang. Car si nous limiter à garder la Parole pourrait peut-être nous éviter de souffrir, cette attitude nous empêcherait sûrement de la transmettre au monde présent. (J. Ratzinger, Dogma und Verkündigung, p. 20)

Considérée dans cette perspective vitale, la Bible devient une lumière qui éclaire toutes les dimensions de notre vie : spiritualité, pastorale, sciences, psychologie, politique. En ce sens, l'évêque, le théologien, le prêtre,



le séminariste, le religieux et chaque chrétien devraient être véritablement renés et façonnés par la semence incorruptible de la Parole de Dieu.

Arrivés à ce stade de notre réflexion, nous sommes invités à nous laisser interroger personnellement : « Combien de temps dois-je consacrer à la lecture et à l'écoute de la Bible ? Combien de livres bibliques ai-je lu ? » Ces questions témoignent de l'intensité de notre amour pour la Parole de Dieu et de notre désir d'écouter le Seigneur. Nous devons donc trouver le temps de lire la Bible, sinon de la mémoriser. Et si, par hasard, nous ne disposons pas du temps suffisant parce que nous avons trop à faire, c'est le « à faire » qui doit être sacrifié et non le temps d'écoute de la Parole de Dieu. Nous savons bien que cela implique un combat, car cette démarche va à contre-courant de la culture dans laquelle nous sommes immergés. L'écoute de la Parole de Dieu – nous pourrions dire la *lectio divina* comprise comme une lecture priante – devient ce « jury » devant lequel l'Église doit passer en ce début du nouveau millénaire. En outre, nous savons bien que la communauté chrétienne dépend de l'écoute de la Parole. Comme le dit *Dei Verbum* : « La Parole de Dieu est vivante et efficace » (DV 21) ?

Par conséquent, les Saintes Écritures ne peuvent être annexées par quelques-uns : le clergé, par exemple, ou les gens formés en matière d'exégèse. En 1993, lors de la présentation du document de la Commission biblique pontificale, intitulé *L'interprétation de la Bible dans la vie de l'Église*, Jean Paul II disait : « Nous nous réjouissons toujours de constater que des gens humbles et pauvres se saisissent de la Bible et sont capables de l'interpréter et de l'actualiser d'une façon plus lumineuse et pénétrante, du point de vue spirituel et existentiel, qu'une science sûre d'elle-même. » Et Benoît XVI de poursuivre dans cette ligne, en affirmant : « La Bible appartient véritablement au peuple chrétien qui, pour cette raison, en est le véritable exégète » (*Le Sel de la terre*). De fait, en écoutant la Bible, le croyant trouve son identité de disciple, une identité qu'il gardera toujours. Voilà pourquoi, tout chrétien devrait répéter ces mots de Samuel : « Parle, Seigneur, ton serviteur écoute » (1 S 3,10). C'est une attitude spirituelle qui situe le croyant sous la mouvance de la Parole, une parole puissante. Telle est d'ailleurs la signification de la splendide introduction de *Dei Verbum* : « Quand il écoute religieusement ... la Parole de Dieu ». Écouter la Parole de Dieu signifie se laisser former et conduire par elle, s'offrir aux paroles qu'elle transmet et les faire siennes. En bref, la Bible édifie l'Église, au sens où elle « édifie » chaque croyant en le façonnant à son image et à sa ressemblance.

La Bible est le lieu privilégié où Dieu et l'homme se rencontrent. Abraham J. Heschel écrivait : « La Bible ne parle pas seulement de l'homme en tant qu'il cherche

Dieu, mais aussi de Dieu qui ne cesse d'être « en quête » de l'homme (*Dio alla ricerca dell'uomo*, Rome 1983, p. 156. Paru en français sous le titre : *Dieu en quête de l'homme*). Voilà pourquoi la Bible rejoint les profondeurs de l'homme et de son histoire. Bonhoeffer disait avec une grande sagesse spirituelle :

Celui qui a reçu la Parole de Dieu commence à chercher Dieu, il ne peut faire autrement. Plus la Parole nous est révélée dans sa clarté et sa profondeur, plus notre désir grandit de connaître parfaitement le mystère insondable de Dieu. En nous donnant sa Parole, Dieu nous incite à rechercher une connaissance plus substantielle et un don plus merveilleux encore. Il refuse toute fausse gratification. Plus nous recevons, plus nous devons le chercher, et plus nous le cherchons, plus nous recevons de lui (DBW 15, 518).

La Bible nous aide à découvrir le vrai visage de Dieu, celui d'un Père qui ne cesse de « poursuivre » l'homme, comme s'il ne pouvait rien faire sans lui. Et qui ne comprendrait combien il est important de parler de ce Dieu-là, aux hommes et aux femmes de notre temps ?

La Bible, également, révèle au croyant son propre visage. Celui qui lit les pages de la Bible apprend peu à peu à se lire et à se découvrir dans une histoire plus large : l'histoire du Seigneur avec l'humanité et de l'humanité avec Dieu. Nous pouvons tous nous retrouver dans les lignes de l'Écriture : dans les récits de détresse, de mort, de trahison, de haine, mais aussi dans ceux qui parlent d'espérance, d'amitié, de guérison, de compassion, d'aide et de transformation. La tradition rabbinique ancienne s'exprime ainsi : « Médite les pages de la Torah encore et encore, car tu peux tout y trouver, y compris toi-même dans la totalité de ton être » (Mishnah *Pirkei Avot* 5,22). Chacun se trouvera dans ces pages : il y entendra des récits de vie qui semblent l'entretenir de lui-même, de ses trahisons et de ses espérances, de ses angoisses et de ses rêves, de ses prières et de ses drames, de son présent et de son avenir. Grégoire le Grand écrivait : « L'Écriture Sainte se présente aux yeux de notre âme comme un miroir, dans lequel nous pouvons contempler notre visage intérieur. »

La lecture de la Bible élargit l'espace de notre cœur et de notre esprit. Elle met en évidence ce primat de la personne humaine, auquel sont si sensibles maintes de nos cultures contemporaines. Ses paroles fondent la radicale égalité de tous les hommes et de toutes les femmes, l'irrévocable dignité de chaque personne humaine et l'universalité absolue du salut. Et cela, parce qu'elle propose un Dieu qui est le Père de tous les vivants. Sans la Bible, l'histoire du monde serait très différente. Elle est aussi ce qui unit le peuple juif aux chrétiens. La Bible nous aide à comprendre nos propres racines et, en même temps, elle nous donne la mission de dialoguer avec l'autre. C'est pour cette raison que



certain – même dans le monde laïc – ont suggéré que la Bible puisse être étudiée dans toutes les écoles. Car il s'agit d'un texte fondateur pour de nombreux peuples, qui peut devenir une source d'inspiration pour l'avenir de notre planète.

Un nouvel enthousiasme pour la Parole de Dieu

Chers amis, que pouvons-nous espérer de ce congrès ? Voilà une question à laquelle il est bien difficile de répondre. Mais il est un objectif que nous devrions sûrement nous assigner. Je le l'extrait de l'homélie donnée par le Bienheureux Jean XXIII, quand il prit possession de Saint-Jean de Latran en tant qu'évêque de Rome : « Si le souci de la pastorale nous est cher et si nous sommes conscients de l'urgence qu'elle représente, nous percevons qu'il est de notre devoir, partout et en toute occasion, de provoquer l'enthousiasme pour le saint Livre, lequel est là pour illuminer chaque pas de notre périple, de l'enfance à la vieillesse. »

Chers amis, cet « enthousiasme pour le saint Livre » souhaité par le Bienheureux Jean XXIII, l'initiateur du Concile Vatican II, est exactement ce dont nous avons besoin aujourd'hui. C'est notre espoir et notre prière que ce congrès contribue à susciter en nous, et partout où nous nous trouvons, un nouvel enthousiasme pour la Parole de Dieu.

Bienvenue à tous, donc ! Et *buon lavoro* !

(Trad.: E. Billoteau) ■

« Ut Dei Verbum currat »

Ouverture de l'exposition par le Secrétaire général de la Fédération Biblique Catholique

Alexander M. Schweitzer



Alexander M. Schweitzer est le Secrétaire général de la Fédération Biblique Catholique depuis 2002.

Votre Béatitude, Eminences, Excellences, honorables hôtes, chers amis,

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue pour cette célébration festive, qui ouvre l'exposition biblique accompagnant notre congrès. Nous l'avons intitulée *Ut Dei Verbum currat*. En la nommant ainsi, nous sommes très conscients de la contradiction qui existe entre le caractère statique d'une exposition et la nature dynamique du thème retenu *Ut Dei Verbum currat*, emprunté à Paul dans la seconde épître aux Thessaloniens (2 Th 3,1).

De fait, la Constitution sur la Révélation divine de Vatican II souligne fortement la *dynamis*, la puissance

transformante de la Parole de Dieu. « Une si grande force, une si grande puissance se trouve dans la Parole de Dieu, qu'elle se présente comme le soutien et la vigueur de l'Église, et, pour les fils de l'Église, comme la solidité de la foi, la nourriture de l'âme, la source ... de la vie spirituelle. Aussi valent-elles de façon magnifique pour l'Écriture Sainte, ces Paroles : « La parole de Dieu est vivante et efficace » (He 4,12 ; DV 21). Il y a quarante ans, cette insistance sur la qualité « pneumatique », « dynamique » de la Parole de Dieu était quelque chose de neuf. D'ailleurs, *Dei Verbum* en sa totalité témoigne d'une attitude inédite à l'égard de la Bible, en reconnaissant à la Sainte Écriture un rôle nouveau dans la vie de l'Église.

Après 400 ans d'hibernation – car c'est ainsi qu'on peut décrire la période initiée par la Contre Réforme quant au rôle de la Bible dans l'Église –, la Parole de Dieu fut « redécouverte ». La relation entre l'Écriture et la Tradition fut repensée et des ajustements furent faits. Le Concile reconnut l'apport indispensable de la méthode historico-critique en matière d'exégèse biblique, dans le contexte d'une culture postérieure aux Lumières. Mais



surtout, la Bible fut redonnée aux fidèles. Dès lors, l'Écriture Sainte ne fut plus seulement transmise par la liturgie dans un latin souvent incompréhensible, mais dans la langue maternelle des croyants. Actuellement, la Bible n'est plus d'abord consultée comme un ensemble de textes justificatifs qui viendraient confirmer les dogmes de l'Église, mais plutôt comme le point de départ de notre questionnement théologique et comme une référence pour notre vie de foi.

La question de la relation entre l'Écriture et la Tradition revient actuellement, avec la discussion relative à *Liturgiam Authenticam*, une instruction de la Congrégation pour le Culte divin datant de l'année 2001 ; un texte qui « pèse » quelque peu dans le contexte du travail œcuménique. Par conséquent, il vaut mieux rappeler ici la Constitution conciliaire *Dei Verbum*. Cette dernière nous invite « à tenir en honneur » la Vulgate, l'antique traduction de la Bible chrétienne utilisée par l'Église latine, laquelle a profondément marqué la théologie et la liturgie de cette Église pendant des siècles. Il en est de même pour les traductions des Églises non latines, car elles font partie intégrante de leurs traditions. Quant à la traduction en langues modernes, toutefois, *Dei Verbum* demande explicitement de revenir au texte original (DV 22) – commun à toutes les confessions chrétiennes. Par là même, la Constitution définit le rapport entre l'Écriture et la Tradition d'une façon assez nouvelle. Ce retour au texte original ne donne pas seulement une forte impulsion à la collaboration interconfessionnelle et œcuménique. Il reconnaît et habilite également les efforts accomplis, pour rendre la Sainte Écriture accessible au peuple de Dieu dans les langues de notre temps. D'une certaine manière, *Dei Verbum* a favorisé cette explosion de traductions que nous connaissons depuis quelques décennies.

Voilà qui nous amène directement à notre exposition. Sur les tables qui nous entourent, vous pourrez voir de nombreux exemples de ce travail de traduction qu'on ne saurait trop louer. De fait, la possibilité d'avoir dans les mains un exemplaire de l'Écriture Sainte dans sa propre langue maternelle est le préalable indispensable à un accès et à une compréhension personnelle plus large de la Parole de Dieu dans l'Écriture. De nombreuses institutions membres de la Fédération Biblique Catholique sont engagées dans le domaine de la traduction, de la publication et de la diffusion de la Bible. Et on ne peut trop insister sur l'importance de la collaboration avec les Sociétés bibliques en ce domaine, au cours des dernières décennies. Le Secrétaire général de l'Alliance Biblique Universelle, le Révérend Miller Milloy, va nous énumérer les langues dans lesquelles la Bible a déjà été traduite – ce qui représente un nombre impressionnant –, mais aussi celles dans lesquelles le travail reste à faire. Je n'ajouterai qu'une chose: il reste un nombre plus important de langues dans lesquelles la Bible n'a encore jamais été traduite que de langues où

le travail a déjà été effectué. Je suis heureux que le Révérend Milloy ait accepté notre invitation à dire quelques mots à l'occasion de cette célébration d'ouverture. Car sa présence manifeste à quel point la collaboration interconfessionnelle dans le domaine de la traduction biblique a été importante au cours de ces quarante dernières années, mais aussi et surtout à quel point elle peut l'être eu égard au travail qu'il nous reste à accomplir. Cette collaboration a d'ailleurs été demandée par la Constitution *Dei Verbum* elle-même (DV 22). Depuis, d'autres documents l'ont encouragée : par exemple, la Constitution de la FBC ou le Directoire pour l'œcuménisme (Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens : *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*, section *Le travail commun concernant la Bible*, paragraphes 183-186, Rome, 23 mars 1993).

Outre, les clarifications portant sur le rôle de l'exégèse historico-critique et sur la relation entre l'Écriture et la Tradition, la compréhension du Concile in *re biblica* a surtout amené de profonds changements dans le domaine de la pastorale biblique. Or c'est dans ce domaine que s'exerce principalement le travail de la Fédération Biblique Catholique, avec ses 323 organisations membres (dont 92 Conférences épiscopales), présentes dans 127 pays. Sa *raison d'être* pourrait s'exprimer brièvement dans les termes mêmes de *Dei Verbum*, qui demande à ce qu'un accès plus large à l'Écriture soit ouvert aux fidèles (voir DV 22 : « Aditus ad Sacram Scripturam Cristifidelibus late pateat oportet »). Il s'agit donc de rendre la Bible au peuple de Dieu et, en même temps, de lui offrir des moyens et des méthodes qui lui permettent de faire un bon usage des Saintes Écritures : commentaires pastoraux, méthodes de lecture priante (*lectio divina*), programmes d'initiation et de formation permanente, etc. Car c'est ainsi que l'Écriture Sainte pourra devenir une source de vie spirituelle ; et la parole consignée dans la Bible, la Parole vivante de Dieu.

Notre exposition présente de nombreux témoignages de cet engagement au service de la pastorale biblique. Ils vont des différentes traductions du message biblique dans le langage pictural d'un groupe culturel particulier, jusqu'aux matériaux de travail pour les groupes bibliques, les semaines ou mois de la Bible, en passant par les commentaires pastoraux du texte biblique qui prennent en compte les différents contextes sociaux et culturels, les programmes de formation pour clercs et laïcs, les programmes catéchétiques fondés sur la Bible et même les médias électroniques et numériques dans lesquels le message biblique peut être transmis aujourd'hui.

Les défis qui nous sont lancés actuellement se font tangibles dans le cadre de cette exposition. Nous pouvons évoquer tous ceux qui, aujourd'hui encore, ne savent pas lire, ou appartiennent à des cultures de tradition



exclusivement orale. Dans ces contextes, il ne faut pas compter seulement sur le support imprimé pour transmettre le message.

Nous pouvons évoquer la tentation du fondamentalisme dont, nous chrétiens, ne sommes pas indemnes. C'est un problème lié principalement à la façon d'utiliser la Bible. Ici le matériel d'accompagnement, les commentaires, l'enseignement jouent un rôle très important.

Nous pouvons encore évoquer les défis d'ordre herméneutique qui résultent des mutations sociales toujours plus rapides et du développement des contextes multiculturels lié au phénomène de la mondialisation. Il est de plus en plus important de savoir par quels moyens, sous quelles présentations, dans quels langages, il nous faut transmettre la Parole de Dieu pour qu'elle soit compréhensible.

Nous ne pouvons pas non plus ignorer le facteur économique. Dans notre contexte, l'« option pour les pauvres » implique très concrètement de rendre le message de l'Écriture Sainte accessible à tous ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter une Bible coûteuse ou de fréquenter des cours bibliques. Ce qui, actuellement, est le cas de la majeure partie de l'humanité.

Et n'oublions pas tous ceux qui vivent avec un handicap physique, comme la cécité. Des éditions de la Bible en braille ou des audio-Bibles sont alors des supports indispensables.

Enfin, il nous faut penser aux modes et aux habitudes de communication des jeunes générations, qui ont grandi dans un monde dominé par l'électronique. Dans ce domaine, notre travail ne fait que commencer, en dépit des nombreux exemples de matériaux que vous verrez dans cette exposition.

La diversité des objets exposés et des domaines de la vie ecclésiale dont ils témoignent, nous invite à être attentifs à un autre défi important. Une pastorale biblique comprise dans l'esprit de *Dei Verbum* ne peut demeurer un secteur particulier de la pastorale, qui doit être toute entière inspirée et animée par la Bible. En certains lieux, nous avons déjà beaucoup progressé dans le sens d'une pastorale organique fondée sur la Bible ; alors qu'ailleurs, nous ne faisons que commencer.

La grande variété des matériaux exposés, qui proviennent de toutes les parties du globe, nous interpelle également sur la dimension missionnaire et universelle de la Parole de Dieu. *Dei Verbum* souligne la puissance agissante de cette Parole au sein de l'humanité (DV25). Une insistance qui favorise une nouvelle compréhension de la mission. « La Parole de Dieu est destinée aux êtres humains, et le service de la Parole ... ne peut, par conséquent, se limiter à une réforme interne à

l'Église. Ce service est orienté vers l'humanité tout entière. Ce n'est pas uniquement l'Église, mais chaque personne humaine qui, dans les profondeurs de son être, vit de la Parole de Dieu ... » (cf. J. Ratzinger, *Commentaire de Dei Verbum*, LThK, 1967).

L'universalité de cette exposition témoigne, en dernière analyse, de la richesse et de la variété des approches de la Bible. Celles-ci correspondent à la diversité des contextes sociaux, culturels et ecclésiaux. Cette exposition offre un panorama du travail concrètement effectué sur la Bible dans les différentes parties du monde. Tout ce que nous y voyons nous permet de percevoir un peu mieux la *dynamis* qui habite la Parole de Dieu (ce qui justifie le titre « dynamique » de cette exposition). Un bon nombre de méthodes ne peuvent pas – ou ne pourraient qu'avec difficulté – être exposées ici. C'est pourquoi, je saisis l'occasion de mentionner le forum « Des méthodes innovantes pour proclamer la Parole », lequel se tiendra demain soir. Dans le cadre de cette manifestation, vous pourrez expérimenter concrètement et activement différentes approches de la Bible, comme par exemple le bibliodrame.

Bien sûr, cette exposition, malgré sa grande variété, a elle aussi ses limites. Je ne pense pas seulement à l'espace disponible, car nous aurions facilement pu accepter le double des matériaux présentés ici. Mais je veux parler de ces limites qu'il est impossible de franchir : comment en effet montrer et saisir tous les efforts et tous les « succès » du travail effectué à la vigne du Seigneur ? Songeons aux chiffres impressionnants que donnent certaines statistiques (nouveaux baptisés, nombre de traductions de la Bible, etc.), ou à l'intensité d'intérêt et de conviction investie dans une exposition comme celle-ci. Au bout du compte, « l'évaluation finale » doit être abandonnée au Seigneur de la vigne.

Chers participants au congrès, honorables hôtes, je souhaite que cet événement qui marque le quarantième anniversaire de *Dei Verbum* – dont cette exposition – contribue à renouveler notre inspiration, à nous stimuler et à nous encourager dans notre mission au service de la Parole de Dieu. Je voudrais conclure par ces mots que *Dei Verbum* intègre dans son dernier chapitre et qu'il nous présente comme regard vers l'avenir : « Prions, frères et sœurs, pour que la Parole du Seigneur accomplisse sa course et soit glorifiée. »

(Trad. : E. Billoteau)

□



« Dei Verbum audiens et proclamans » La Constitution dogmatique sur la Révélation divine *Dei Verbum*

Cardinal Walter Kasper



Le cardinal Walter Kasper a été professeur de théologie dogmatique en Münster et Tübingen, évêque de Rottenburg-Stuttgart de 1989 à 1999. En 1999 il fut nommé secrétaire du Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens et président de ce dernier en 2001.

I. Le coup de tonnerre initial

La discussion sur la Constitution dogmatique dans l'au-la conciliaire débuta par un coup de tonnerre. Lors de la première session, le schéma proposé par la Commission théologique préparatoire fut rejeté par une large majorité. Mais les deux tiers des votes nécessaires n'ayant pas été atteints, le pape Jean XXIII fut obligé d'intervenir. Ce qui fit dire à un observateur protestant qu'il commençait à croire à l'infaillibilité pontificale. En fait, le pape avait réagi comme nous tous : quand nous ne savons plus quoi faire, nous réunissons une commission. C'est exactement ce que fit Jean XXIII. Pour sortir de cette impasse, il nomma une commission mixte sous la présidence des cardinaux Ottaviani et Bea, qui avaient défendu des points de vue opposés lors du débat¹.

La confrontation qui avait marqué cette première session, avait donné au Concile un réel sentiment d'assurance. Mais, quand à la fin de la quatrième session le pape Paul VI intervint à nouveau pour faire les quelques amendements qui permettraient à la minorité de se rallier, le Concile dut reconnaître ses limites.

Le coup de tonnerre qui marqua l'ouverture du Concile a sa contrepartie dans le coup de tonnerre – objectivement plus significatif – qui ouvre le texte de la Constitution. C'est là que le Concile reconnut ce qu'il était et ce qu'est l'Église. La Constitution commence en effet par ces mots : « Dei Verbum religiose audiens et fideliter proclamans » (écouter religieusement et proclamer hardiment la Parole de Dieu). Il affirme également que la Parole de Dieu écoutée religieusement et proclamée hardiment est un *praeconium salutis*, un message de salut et une parole de vie.

L'*Incipit*, c'est-à-dire les premiers mots d'un document magistériel indiquent généralement l'idée maîtresse de

tout le document. Par conséquent, la formule d'introduction citée ci-dessus peut être considérée comme la clé d'interprétation de toute la Constitution. Mais ce n'est pas tout. Par cette formule, le Concile tendait à résumer ce qui fait l'« être de l'Église », à savoir « ce double mouvement d'écoute et de proclamation ». Il ne peut y avoir meilleure expression pour dire « la primauté de la Parole de Dieu, sa supériorité sur toutes les paroles et actions du peuple de Dieu ». Alors que parfois le Concile pouvait sembler se complaire dans une forme d'auto-contemplation ecclésiologique, tournant à l'intérieur de sa propre orbite et devenant le sujet central de sa proclamation, cette formule d'introduction ouvre à une autre dimension : « c'est comme si toute l'existence de l'Église était poussée vers le haut (s'ouvrait au transcendant), comme si toute sa vie se trouvait saisie dans cette écoute dont, seule, son acte de parole peut procéder². » Ici l'Église se définit elle-même comme une Église qui écoute. Et c'est dans la mesure où elle écoute, qu'elle peut être une Église qui proclame.

Dans la suite du texte, le Concile ne fut pas toujours capable de se maintenir au niveau élevé de cette admirable formule. Pour en arriver à une version définitive qui puisse passer avec 6 votes négatifs seulement, comme ce fut le cas, il fallut faire des compromis et laisser des questions ouvertes. Mais, même si la Constitution n'avait énoncé que cette seule phrase, c'eût été amplement suffisant. Car cette première phrase en fait un document fondamental en ce qu'elle exprime la compréhension que l'Église a d'elle-même.

II. Le poids de l'histoire

Les difficultés et les tensions qui apparurent au cours de la phase de remaniement de la Constitution ne devraient surprendre personne, étant donné les obstacles à surmonter, le poids de l'histoire dont il fallait se dégager et les enjeux du débat.

Pour faire justice à ce document conciliaire et en reconnaître toute la portée, nous devons remonter jusqu'aux controverses liées à la Réforme. Dès 1518, le débat qui opposa Luther au cardinal Cajetan tourna autour de la compétence du Magistère en matière d'interprétation de l'Écriture³. Dans l'un des écrits les plus réformateurs de Luther, *De Captivitate Babylonica* (1529), nous trouvons



la formule désormais classique de l'Église *creatura verbi*⁴. Ce que Luther développa en 1537, au plus fort du conflit, dans les *Articles de Smalkalde* : « C'est la Parole de Dieu qui établit les articles de foi et personne d'autre, pas même un ange⁵. » Une affirmation qui relève du défi et de la critique cinglante. Luther voulait mettre sens dessus dessous l'Église du pape, comme il le dit lui-même, grâce à la Parole de Dieu, guide suprême de l'Église.

Avec des thèses de ce genre, Luther ouvrait un débat qui dépassait le problème d'une réforme, urgente à cette époque sans aucun doute; ce n'était pas non plus une simple question de conflit politique et social. Même si ces facteurs ont pu jouer un rôle, la question théologique était la compréhension fondamentale que l'Église a d'elle-même dans son rapport à la Parole de Dieu. Ce qu'avait fort bien vu Cajetan quand il affronta Luther à Augsbourg, en disant : « J'appelle cela fonder une nouvelle Église⁶. »

Les Pères du Concile de Trente comprirent qu'il y avait là un défi à relever. Ils reconnurent que l'Église avait besoin d'être réformée et inaugurèrent une réforme d'ensemble, en promulguant maints décrets en ce sens. Les aspects les plus profonds du problème s'exprimèrent dès la quatrième session avec le décret *Decretum de libris sacris et de traditionibus recipiendis* de 1546. Dans ce texte, le Concile parlait de la *puritas Evangelii*, mais poursuivait en évoquant la *puritas Evangelii in Ecclesia*. Les mots *in Ecclesia* faisant toute la différence. Les Pères conciliaires commentèrent l'expression *Evangelium in Ecclesia*, allant jusqu'à affirmer qu'il s'agissait de la source (*fons*) unique de « *omnis et salutaris veritatis et morum disciplinae* » (de toute vérité salutaire et de toute règle morale ; *DH* 1501).

Il ne faut pas entendre *Evangelium in Ecclesia* comme la revendication maladroite d'un Magistère qui se croirait en mesure de dispenser l'Évangile sans autre guide que lui-même. En fait, cette expression est portée par une longue tradition dont l'ecclésiologie est fondée sur la pneumatologie. Il faut remonter ici à la seconde épître de Paul aux Corinthiens. Paul parle de l'Église de Corinthe comme d'une lettre qui n'a pas été rédigée avec de l'encre ou gravée dans la pierre, comme l'ancienne alliance, mais a été écrite dans le cœur des fidèles par le Saint-Esprit (2 Co 3,2s).

Le célèbre Père de l'Église, Irénée de Lyon, aborde déjà cette question au début du II^e siècle, fondant ainsi une longue tradition⁷. Thomas d'Aquin savait, lui aussi, que la *lex evangelii* n'était pas une loi extérieure ou un livre, mais la « *gratia Spiritus Sancti, quae datur Christi fidelibus*⁸ ». À Trente, cette conception pneumatologique fut reprise par Cervini qui présidait le Concile. Il expliqua : l'Évangile n'est pas écrit *in charta*, mais *in cordibus* par le Saint-Esprit⁹.

Tenir compte du fait que la relation entre l'Évangile et l'Église s'enracine dans l'Esprit, permet de voir le Concile de Trente sous un jour plus favorable. Pour rendre pleinement justice à ce concile, il faut prendre note également de ses décrets disciplinaires, trop peu connus, et reconnaître qu'il ne se contentait pas de défendre le Magistère et les sacrements contre les réformateurs, mais tentait aussi de promouvoir vigoureusement la prédication¹⁰. La Constitution *Dei Verbum* a pu remonter à cette tradition, d'où les citations nombreuses du décret de Trente sur les Écritures et la Tradition qu'elle approfondit et développe (*DV* 7).

Cette nouvelle approche était nécessaire, car la théologie post-tridentine n'avait pas maintenu le haut niveau théologique du Concile de Trente. Elle avait développé la théorie des deux sources (pluriel !) de l'Écriture et de la Tradition, affirmant qu'elles n'étaient que des sources éloignées de la foi, alors que le Magistère de l'Église constituait une source proche et immédiate. L'Évangile était immédiatement présent dans ce Magistère, croyait-on. La conviction l'emportait qu'en dernière analyse, le Magistère était sa propre caution et se suffisait quasiment à lui-même. Les Saintes Écritures n'étaient alors ni plus ni moins qu'une carrière dont on pouvait extraire quelques preuves textuelles supplémentaires¹¹. Cette approche de la Bible, dépourvue de tout caractère historique, conduisit inévitablement à un autre grand débat avec la critique biblique historique, laquelle avait pris de plus en plus d'importance dans l'humanisme moderne et les Lumières. Le conflit, lié à la crise moderniste, n'éclata que tardivement dans l'Église catholique, c'est-à-dire entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e.

Les modernistes (mais pour être justes, il faudrait en bien des cas parler de soi-disant modernistes) voulaient donner droit de cité à la pensée historique (définitivement adoptée par la culture moderne) dans l'Église et dans la théologie. Ils pensaient qu'elle pouvait être utile et porter du fruit dans l'Église. Malgré certaines critiques justifiées, il faut savoir que même Alfred Loisy, considéré comme un archi-moderniste, était motivé par des intérêts apologétiques. Quant au jeune Angelo Roncalli, il fut influencé par Ernesto Buonaiuti, suspecté de modernisme. Peut-être pouvons-nous voir là l'une des motivations de son programme ultérieur d'*aggiornamento*¹² ?

La confrontation avec les modernistes tournait autour des questions suivantes : fiabilité de la Bible, inspiration et infaillibilité de l'Écriture, relation entre la critique historique et le Magistère de l'Église, développement du dogme. Les débats, souvent déplaisants, aboutirent au Syllabus (1864), au Décret *Lamentabili* et à l'Encyclique *Pascendi* (1907), au serment antimoderniste (1910) et à bien d'autres déclarations de principe, aujourd'hui dépassées, de la Commission biblique pontificale de l'époque, sans compter les vains durcissements et les distorsions à l'intérieur de l'Église.



« L'état d'alerte » se poursuit jusqu'à la promulgation par Pie XII, de l'Encyclique *Divino Afflante Spiritu* (1943). La méthode historique y était reconnue pour la première fois, et les genres littéraires pris en compte (DH 3825-31). La même tendance est manifeste dans l'Encyclique *Humani generis* (1950) et dans divers documents de la Commission biblique pontificale parus entre 1948 et 1964 (DH 3862-3864 ; 3866-3889 ; 3999). Ces nouvelles prises de position du Magistère n'empêchèrent pas les confrontations acharnées, qui eurent lieu avant et même pendant le Concile¹³. Il était donc inévitable que les débats de l'aula conciliaire prennent un tour conflictuel qui laisserait des traces dans la Constitution.

Mais pendant l'entre-deux-guerres mondiales, la situation avait profondément changé dans l'Église. Dans la première moitié du XX^e siècle, le Mouvement biblique, tout comme le Mouvement liturgique, était devenu une force spirituelle, qui ne pouvait plus être ignorée. Des cercles bibliques, des études bibliques, la lecture quotidienne de la Bible révélèrent la fécondité pastorale et spirituelle de la Parole de Dieu dans l'Écriture Sainte. En outre, le Mouvement biblique était devenu de la plus haute importance pour le Mouvement œcuménique qui avait vu le jour à la même époque. Or l'un des objectifs principaux du Concile était de promouvoir l'œcuménisme (UR I).

Sur la base de ces évolutions à l'intérieur même de l'Église, le Concile put aborder la question de la critique historique dans un esprit nouveau, positif et constructif. La reconnaissance des écrivains bibliques comme « de vrais auteurs » (DV 11) fut déterminante en ce sens. Quant à la question de l'inerrance de l'Écriture, le Concile exclut les digressions purement scientifiques et parla de la vérité que Dieu essayait de transmettre « en vue du salut » (*ibid.*). Le Concile invita également à prêter attention à la visée originale du texte, ainsi qu'aux genres littéraires de l'Écriture. Indirectement, il reconnaissait le bien-fondé de la critique rédactionnelle pour les Évangiles (DV 12). Enfin, à la différence de Trente qui privilégiait la Vulgate (DH 1508 ; cf. 3006), il donna la primauté au texte original (DV 22)¹⁴.

En prenant ainsi au sérieux l'historicité de la Parole de Dieu dans les Saintes Écritures, le Concile ne fait pas une concession à l'air du temps, mais il reconnaît la « condescendance » de la Sagesse éternelle de Dieu dans l'histoire, laquelle atteint son apogée dans l'incarnation du *logos* éternel (DV 13).

Mais cette volonté d'éclairer les intentions originales, historiques et surtout pastorales du texte souleva une troisième série de problèmes. Le décret de Trente avait affirmé que l'Écriture et les traditions devaient être tenues « pari pietatis affectu ac reverentia » (DH 1502). Ce qui suscitait inévitablement une question : comment réconcilier cette affirmation avec le sens spécifique de l'Écriture Sainte ?

Le dogmaticien de Tübingen, Josef Rupert Geiselman, aborda cette question juste avant le Concile. Son travail sur l'histoire de l'élaboration du texte tridentin l'amena à une conclusion surprenante : le Concile de Trente, en fait, n'avait pas décrété que l'unique source de la révélation était contenue en partie dans l'Écriture et en partie dans les traditions orales, *partim-partim*. Il démontra que le Concile avait laissé tomber ce *partim-partim* au cours de ses débats, pour le remplacer par un simple *et* et parler simplement de « l'Écriture *et* des traditions ». D'après la thèse de Geiselman, le Concile de Trente n'avait donc pas tranché cette question de la relation entre le contenu des deux éléments, mais l'avait laissée ouverte. Ce n'est que dans la théologie et les catéchistes post-tridentins que le *et* fut interprété dans le sens du *partim-partim*.

D'après Geiselman, une autre interprétation est également possible : à savoir que l'unique Évangile est tout entier contenu dans l'Écriture et tout entier contenu dans la Tradition. La Tradition n'est pas dévaluée mais réévaluée : elle ne constitue pas un *addendum* à l'Écriture, mais contient tout l'Évangile, indépendamment de cette dernière ; conformément à la compréhension catholique, la Tradition a une importance fondamentale pour l'exégèse scripturaire, en tant que *traditio interpretativa*¹⁵. Ces thèses n'ont donc rien à voir avec la *Sola Scriptura* de la Réforme, au sens où cet axiome est généralement compris, un sens qui ne semble pas correspondre à celui que Luther avait voulu lui donner¹⁶. Néanmoins, à cette époque, Geiselman n'échappa que de justesse à une condamnation sévère de la part des instances magistérielles à cause de ses travaux. Ses thèses suscitèrent d'âpres débats sur le caractère « suffisant » de l'Écriture, qui firent vibrer puissamment l'aula conciliaire.

Fondamentalement, Geiselman en arrivait à la réponse qui serait celle de Vatican II après bien des débats. Comme Trente, Vatican II laissa délibérément ouverte la question de la « suffisance » du contenu¹⁷. D'après le Concile, Écriture et Tradition n'existent pas indépendamment l'une de l'autre pour ce qui est du « dépôt sacré », mais elles sont intrinsèquement liées (DV 10). À la Tradition est assignée la fonction indispensable de l'interprétation et, surtout, de la vérification de tout ce qui se rapporte aux Écritures. En ce sens, le Concile affirme que l'Église ne tire pas de la seule Écriture sa certitude sur « tous les points » de la révélation (DV 9).

Par la suite, on reprocha à Geiselman d'avoir posé la mauvaise question et d'avoir ainsi fait dévier la discussion. Et cela parce qu'il n'avait pas pris en considération la dimension pneumatologique de la Tradition sur laquelle se fondait le Concile de Trente¹⁸. Sur ce point, il se pourrait bien qu'il soit resté prisonnier de la théologie post-tridentine. Mais il faut reconnaître à Geiselman d'avoir débroussaillé le chemin qui permettra de sortir de l'impasse et de poser les bases d'une théologie « plus vaste » de la Parole de Dieu.



III. Approches d'une théologie de la Parole de Dieu

Dans ce document, le Concile affronte honnêtement les problèmes mis de côté depuis trop longtemps. Il aborde encore une fois la question de l'œcuménisme ; apaise les tensions liées à la relation entre interprétations historique et ecclésiale de l'Écriture et donne un droit de cité à l'interprétation historique dans l'Église. Bien sûr, beaucoup de questions furent laissées ouvertes, suite à de nombreux compromis. Néanmoins, il ne faudrait pas pour autant parler d'un texte insatisfaisant, manquant d'équilibre et contradictoire¹⁹. Il serait fallacieux, en effet, d'évaluer l'importance de *Dei Verbum* en fonction des questions théologiques internes. Ce n'est pas le but d'un concile de répondre à toutes les questions que les théologiens aimeraient voir résolues ou résolues en fonction de leur propre façon de penser.

La phrase, qui ouvre la Constitution, manifeste clairement que le Concile était préoccupé par des questions plus profondes et plus vastes que celles qui étaient débattues entre les théologiens et devaient être discutées dans ce contexte de recherche. Le Concile était préoccupé par l'essence et la signification de la Parole de Dieu comprise comme *praeconium salutis*, message de salut et de vie. Par le biais de cette expression, le Concile se réfère à la première épître de Jean : « Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, ce que nos mains ont touché, du Verbe de vie » (1 Jn 1,1).

Il est frappant de constater que cette citation ne parle pas seulement d'entendre, mais aussi de voir et de toucher. Ce qui signifie que la révélation ne se fait pas uniquement par des paroles, mais aussi par des événements. Selon le Concile également, la Parole de Dieu s'exprime en paroles et en actes, lesquels s'éclairent mutuellement (*DV 2*)²⁰. La Parole de Dieu est créatrice et, par conséquent, elle agit toujours. « Dicere Dei est facere » disait Thomas d'Aquin²¹. Ici, le texte exprime exactement la signification originale de l'hébreu *dabar*, qui veut dire tout à la fois parole et action/événement. La théologie des Pères de l'Église, tout comme la théologie du début du Moyen Âge, savait que la révélation advient comme partie intégrante de l'histoire du salut²². Ce n'est que bien plus tard que l'histoire du salut fut transposée en un système doctrinal abstrait ou réduite à une interprétation personnaliste et existentielle.

Pendant le Concile, ce furent surtout deux théologiens protestants, Kristen E. Skydsgaard et Oscar Cullmann qui insistèrent fortement sur ce caractère salvateur. Ils trouvèrent un écho tout particulier chez le pape Paul VI. La révélation n'est ni un mythe historique ni une spéculation abstraite, elle se situe dans l'histoire qui atteint sa plénitude et son accomplissement dans le Christ Jésus (*DV 2* ; 4 ; 7 ; 13).

Bien sûr, cet accent et cette concentration christologique manifestent une autre dimension très profonde. Par la parole et par l'action, Dieu ne nous révèle pas quelque chose, il se révèle lui-même. Se référant à Éphésiens 1,9 et à d'autres passages bibliques (Col 1,26 ; 1 Tm 3,16), le Concile parle de « seipsum revelare et notum facere sacramentum voluntatis suae » (se révéler soi-même et faire connaître le mystère de sa volonté). Par cette affirmation, il fait une percée : il passe d'une compréhension fondée sur une théorie de l'instruction – comme l'appelle Max Seckler – à une compréhension fondée sur une théorie de la communication²³. Autrement dit : la visée de la Parole de Dieu n'est pas de nous fournir des informations sur des œuvres ou des doctrines surnaturelles auxquelles l'humanité ne peut accéder par sa seule intelligence ; elle est plutôt un processus de communication de personne à personne. Dans sa révélation, Dieu, en son amour infini, nous parle comme à des amis (*DV 2* ; cf. Ex 33,11 ; Jn 15, 14).

Cette compréhension personnelle de la révélation a pour conséquence une compréhension personnelle de la foi. Parlant de « l'obéissance de la foi » (Rm 16,26) que les hommes doivent à Dieu qui se révèle, le Concile dit : « À Dieu qui révèle, il faut apporter 'l'obéissance de la foi' (Rom. 16, 26 ; coll. Rom. 1, 5 ; 2 Cor. 10, 5-6) , par laquelle l'homme s'en remet tout entier librement à Dieu en apportant 'au Dieu révélateur la soumission complète de son intelligence et de sa volonté' (Conc. du Vat. I, Const. dogm. sur la foi cath., ch. 3, La foi, Denz. 1789 [3008]), et en donnant de toute sa volonté son assentiment à la révélation qu'Il a faite'. » (*DV 5*). Finalement, la foi ne porte ni sur la Parole entendue ni sur l'expérience d'un événement de salut, mais elle s'adresse à Dieu seul qui se révèle en paroles et en actes.

Thomas d'Aquin avait bien compris cette structure fondamentale de la foi. Selon lui, l'objet formel de la foi est Dieu en tant que *prima veritas*, l'objet matériel est également Dieu, et tout le reste dans la mesure où il est en rapport avec Dieu²⁴. Voilà qui prévient la tentation d'idolâtrer la Parole, mais aussi les soi-disant événements de salut individuels. Ils n'ont qu'une portée médiatrice – théologiquement parlant, une portée symbolico-sacramentelle – dans la foi. En ce sens la foi n'exclut pas, mais inclut un contenu concret. La Constitution souhaite tenir ces deux aspects. Mais il faut bien reconnaître qu'elle ne réussit pas pleinement à les réconcilier²⁵.

Par essence, le processus de révélation est un processus de communication dialogique. La communication advient et crée en même temps la participation. La Parole de Dieu veut faire en sorte que ce qu'elle dit devienne une réalité présente. Il s'agit d'une parole efficace (*verbum efficax*) qui réalise et accorde ce qu'elle dit (He 4,12). En fin de compte, elle ne nous donne pas « quelque chose », elle nous donne accès auprès du Père (Ep 2,18) et nous rend participants de sa nature



divine (2 P 1,4). La première épître de Jean exprime l'objectif de la révélation : « Afin que vous soyez en communion avec nous, et que notre communion soit avec le Père, et avec son Fils Jésus Christ » (1 Jn 1,3). La Parole de Dieu, en tant que *praeconium salutis*, est par là même message de communion avec Dieu, et les uns avec les autres. En ce sens, elle est parole de vie (DV 1).

Ce message de salut est adressé au monde entier. Par conséquent, la préface de *Dei Verbum* définit l'objectif du document entier en citant Augustin : « pour que, grâce à cette proclamation du salut, le monde entier croie en écoutant, espère en croyant, aime en espérant » (DV 1)²⁶. La dimension universelle est reprise dans la suite du texte : la Constitution parle de la révélation dans la création et, se référant au Concile Vatican I, affirme qu'il est possible de connaître Dieu par la lumière naturelle de la raison à travers les réalités créées (Rm 1,20 ; DV 3,6). Il est révélateur cependant, que Vatican II aille plus loin que Vatican I sur ce point, en ne considérant pas simplement la création comme l'ordre naturel mais en la qualifiant christologiquement. Il dit en effet que Dieu a créé toutes choses par le Verbe (Jn 1,3), reliant ainsi la création au Christ et la considérant comme « une » en Lui (1 Co 8,6 ; Col 1,16s ; He 1,2)²⁷.

Malheureusement, *Dei Verbum* ne développe pas davantage les implications de cette idée importante. C'est la Constitution pastorale *Gaudium et Spes* qui démontre que la lumière venant du Christ et de sa Parole éclaire toute la réalité ; c'est à travers le Christ que l'ultime vocation de l'humanité, le sens de la vie et même l'énigme de la souffrance et de la mort sont illuminés (GS 10 ; 22 ; 32 ; 45 etc.). La Constitution pastorale a une formulation très heureuse : elle dit que, dans sa Parole, Dieu ne se révèle pas seulement lui-même, mais qu'il révèle aussi « l'homme à lui-même » (GS 22). En ce sens, l'explication théologique de la Parole de Dieu comme Parole de vie et *praeconium salutis* doit toujours privilégier l'interprétation existentielle avec ces enjeux que sont notre monde, notre vie, nous-même. Et cela de telle sorte que la vie éternelle et la totale communion avec Dieu ne soient jamais perdues de vue, mais demeurent toujours devant nos yeux comme le véritable but de l'humanité²⁸.

La Parole de Dieu a été donnée une seule fois, et une fois pour toutes, dans l'histoire. Elle a atteint sa plénitude en Jésus Christ. En tant qu'Évangile, elle doit être transmise aujourd'hui à tous les peuples, par l'intermédiaire des apôtres et de leurs successeurs, les évêques. Et même si la prédication apostolique a été exprimée avec une clarté particulière dans la Sainte Écriture (DV 8), il ne s'agit pas de la comprendre comme un livre, mais comme la *viva vox evangelii* que Martin Luther ne fut pas le premier à décrire comme « un sermon et un rapport portant sur la grâce et la miséricorde de Dieu²⁹ ». Les commentaires scripturaires de Thomas d'Aquin

allaient dans le même sens³⁰. Cette transmission s'accomplit, d'une manière similaire à la révélation elle-même, au moyen de la prédication orale, par les exemples et par les institutions (DV 7). Nous avons donc une transmission qui ne se fait pas seulement par les mots mais aussi par les réalités. Le Concile associe les deux en une phrase : « Ainsi l'Église, dans sa doctrine, sa vie et son culte, perpétue et transmet à toutes les générations tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit » (DV 8).

Cette compréhension de la Tradition suscita une critique sévère de la part des théologiens protestants. Ils y virent une déification de la Tradition et de l'Église qu'ils se devaient de réfuter dans les termes les plus mordants³¹. Et de fait, la phrase que je viens de citer serait inadmissible si elle entendait établir une équation entre l'Église telle qu'elle existe vraiment – ainsi que l'ensemble de sa vie concrète – et l'Évangile. Il y aurait là présomption car, sans aucun doute, beaucoup de choses dans l'Église ne sont pas conformes à l'Évangile et parfois même en totale contradiction avec lui. Le Concile voulut prévenir ce malentendu, et c'est pour cela qu'il ne se contente pas de mentionner ce « que l'Église est », mais parle aussi de ce qu'elle « croit ». On ne peut bien sûr comprendre la phrase citée ci-dessus que dans le contexte pneumatologique qui transparaît dans l'ensemble du chapitre deux de la Constitution.

D'après le témoignage de l'Écriture, l'auto-communication de Dieu, comme présent constant à l'intérieur même l'histoire, advient dans l'Esprit. C'est par l'Esprit que la Parole de Dieu a été écrite dans le cœur des humains (2 Co 3,2s) ; l'Esprit de Dieu ne cesse de leur rappeler cette Parole donnée une fois pour toutes, et c'est lui qui les conduit toujours plus avant vers la vérité tout entière (Jn 16,13). La Tradition est ainsi la présence constante et toujours nouvelle de la Parole de Dieu dans l'Église grâce à l'Esprit Saint. Ce qu'on peut comprendre, dans la tradition de l'Église d'Orient, comme l'épîclèse de l'histoire du salut³².

Par l'Esprit promis à l'Église, la Parole de Dieu – communiquée une fois pour toutes – s'adresse de nouveau et toujours à nous dans cette Église. Elle devient un événement nouveau. En reprenant les termes du Concile, autant dire que : « C'est ainsi que Dieu, qui a parlé jadis, s'entretient sans arrêt avec l'Épouse de son Fils bien-aimé, et que l'Esprit Saint, par qui la voix vivante de l'Évangile retentit dans l'Église et par l'Église dans le monde, introduit les croyants dans tout ce qui est vérité, et fait résider chez eux en abondance la parole du Christ » (cf. Col 3, 16 ; DV 8). Cette déclaration manifeste clairement qu'il n'est pas question d'identifier la parole de Dieu avec la Parole de l'Église et avec sa vie. L'Église ne peut régir la Parole de Dieu ou mettre la main sur elle. Seule l'Église qui écoute ce que l'Esprit dit aux Églises (Ap 2,7s), peut être une Église qui proclame.



En conséquence, le Concile dit du Magistère qu'il : « n'est pas au-dessus de la Parole de Dieu ; il la sert, n'enseignant que ce qui a été transmis, puisque, en vertu de l'ordre divin et de l'assistance du Saint-Esprit, il écoute pieusement la Parole, la garde religieusement, l'explique fidèlement, et puise dans cet unique dépôt de la foi tout ce qu'il nous propose à croire comme étant divinement révélé » (DV 10).

Malheureusement, le Concile a omis de développer en des termes concrets la fonction critique de la Parole de Dieu; il ne fait que la mentionner formellement et assez timidement, en décrivant l'Écriture comme un miroir dans lequel l'Église contemple déjà le Dieu caché (DV 7), et – pourrions-nous ajouter – par lequel elle peut et doit toujours se laisser interroger et remettre en question. Mais le texte conciliaire ne nous donne aucun critère concret pour discerner quand, dans l'Église, c'est bien la Parole de Dieu qui se fait entendre et non une parole humaine, voire une parole impie. Joseph Ratzinger insiste sur le fait que le Concile laisse ainsi une porte ouverte pour l'œcuménisme³³. Comme nous le verrons, la Constitution suggère au moins dans quelle direction chercher la réponse, et cela dans sa section finale contenant les orientations pastorales et spirituelles.

IV. Portée pastorale, spirituelle, œcuménique de la *lectio divina*

Le parti pris par *Dei Verbum* a eu de nombreux résultats positifs depuis le Concile. Il a permis à l'exégèse de prendre un nouveau départ, lequel s'est révélé très fécond pour l'ensemble de la théologie, et d'une valeur inestimable pour le dialogue œcuménique. Sans ce renouveau de la théologie biblique, le dialogue œcuménique post-conciliaire aurait été tout simplement impensable. Depuis le Concile, la théologie de la Parole de Dieu a été profondément repensée³⁴. Dans ce domaine, la théologie catholique a beaucoup appris des grands projets théologiques du protestantisme du XX^e siècle³⁵. La portée pastorale et spirituelle de la Constitution n'en est pas moins significative. Il en est question au chapitre 6, consacré à « la Sainte Écriture dans la vie de l'Église ».

Ce chapitre n'est pas un pieux addendum. Il s'agit vraiment du sommet de la Constitution tout entière. Il commence par une déclaration fondamentale : « L'Église a toujours témoigné son respect à l'égard des Écritures, tout comme à l'égard du Corps du Seigneur lui-même, puisque, surtout dans la Sainte Liturgie, elle ne cesse, de la table de la Parole de Dieu comme de celle du Corps du Christ, de prendre le pain de vie et de le présenter aux fidèles » (DV 21). Il s'agit là de la tradition ancienne des Pères, vivante jusqu'à Thomas à Kempis³⁶. Les Pères étaient allés jusqu'à définir l'Écriture comme l'incarnation du *logos*³⁷. Selon eux, l'Église tire sa vie de

l'Écriture comme de l'Eucharistie. Écritures et Eucharistie sont Corps du Christ et nourriture de l'âme. Ensemble, elles constituent un même et unique mystère³⁸. Ensemble, elles édifient l'Église Corps du Christ³⁹.

Par conséquent le Concile, suivant en cela les encycliques bibliques des papes Léon XIII (1893), Benoît XV (1920) et Pie XII (1943), insiste sur l'importance particulière de la Sainte Écriture qui, par contraste avec la Tradition, est la Parole de Dieu inspirée (DV 8). Ce qui implique que toute la proclamation de l'Église doit être nourrie par elle et orientée vers elle (DV 21 ; cf. DV 24), que les Écritures doivent être « largement ouvertes » à tous les fidèles (DV 22). Le Concile insiste sur la nécessité d'avoir des traductions utilisables, privilégiant d'abord le texte original et, lorsque cela est possible, réalisées en collaboration œcuménique (DV 22). Il considère l'Écriture « comme l'âme de la sainte théologie » (DV 24). Enfin, il cite un Père de l'Église, Jérôme ; celui-ci ayant affirmé qu'« ignorer les Écritures, c'est ignorer le Christ » (DV 25).

Le Concile tire les implications pratiques de toutes ces affirmations. Il exhorte tous les fidèles en général à lire les Écritures (DV 25), ainsi que les prêtres (PO 13 ; 18), les candidats au sacerdoce (OT 16), les religieux (PC 6) et les laïcs (AA 32). La considération accordée à la Sainte Écriture fut d'une grande importance pour le renouveau liturgique (SC 24 ; cf. 21 ; 51 ; 90 ; 92), et même pour la musique d'Église (SC 112 ; 121). Ces déclarations apportèrent un changement profond et un recadrage positif de la vie spirituelle et des pratiques de piété dans l'Église. En un mot : la Constitution s'avéra spirituellement féconde.

Malheureusement, des ombres se mêlent à la lumière. Souvent l'explication de l'Écriture est tellement unidimensionnelle, compliquée ou stérile sur le plan spirituel, qu'elle contribue à ériger de nouvelles barrières autour de la Bible, empêchant les simples fidèles d'accéder à la Parole au lieu de les y aider. Beaucoup de commentaires parlent davantage des intentions des auteurs bibliques et des différentes strates du texte que du message de Dieu pour nous. La Parole de Dieu a alors été remplacée par des mots et des points de vue humains. De telles pratiques ont contribué à « désintégrer » la Bible, et à faire perdre de vue l'unité intérieure du canon. Heureusement, une réévaluation critique de l'exégèse biblique moderne est en cours, la tendance étant de revenir à une perspective plus théologique qu'anthropologique⁴⁰.

Pour ce qui est de l'étude concrète de la Bible, des méthodes de nature très diverse se répandent. Certaines se règlent davantage sur des notions subjectives que sur une compréhension objective du texte, ce qui tend à court-circuiter les actualisations. Dans de nombreuses explications de type psychologique, des aspects exégé-



Célébration de la Sainte Messe dans la basilique Saint-Pierre avant l'audience privée avec le pape Benoît XVI



Le cardinal Martini (à droite) en conversation avec Mgr Paglia, Président de la FBC



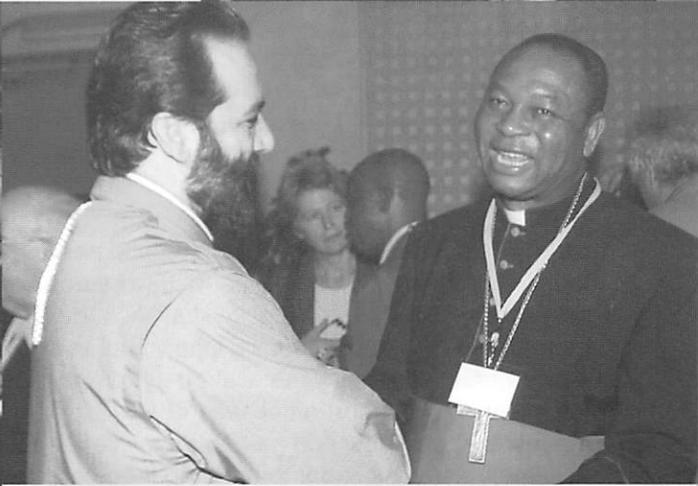
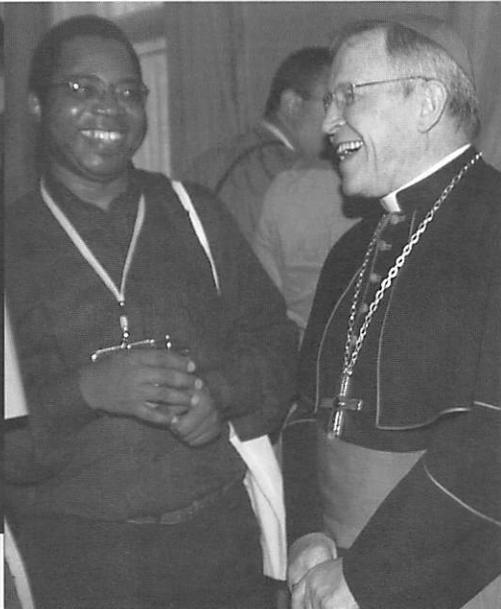
Les membres de l'équipe chargée de l'organisation appartenaient à sept pays différents



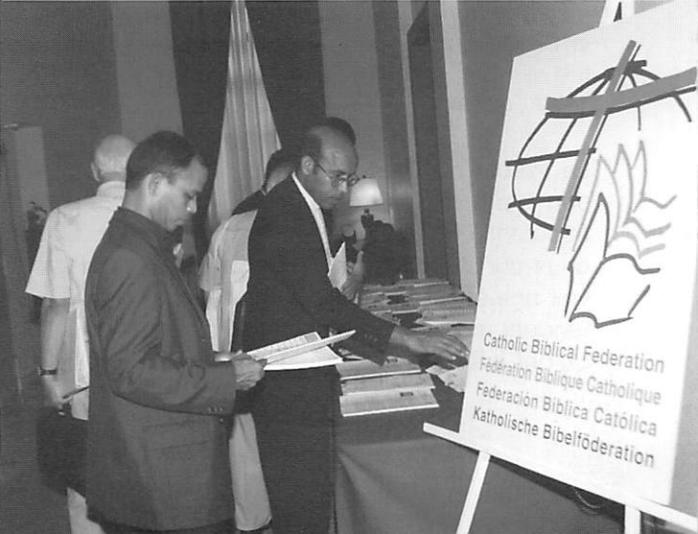
A. Schweitzer, Secrétaire général de la FBC, en conversation avec les cardinaux Kasper (au centre) et Re (à gauche)



Mgr Ablondi, ancien Président de la FBC, participa avec beaucoup d'intérêt



Mgr Onaiyekan, Président du SECAM, fut l'un des trois principaux intervenants.





tiques secondaires sont mis en avant au détriment de la visée réelle du texte. Au niveau de la confrontation – légitime en tant que telle – entre le texte et les expériences contemporaines, la fonction critique de la Bible à l'égard de nos expériences passe au second plan ; ces dernières en venant à prendre le pas et à servir de références pour critiquer le texte scripturaire. On oublie souvent que, dans la Bible, nous avons à faire avec la Parole de Dieu et la réalité de Dieu.

Par conséquent, le renouveau de la *lectio divina*, qui s'inscrit dans la tradition biblique et patristique⁴¹, me paraît être l'une des conséquences pratiques les plus importantes de *Dei Verbum*. Il s'agit d'une lecture priante, individuelle ou communautaire, de la Bible. C'est ainsi, nous dit le Concile que, dans son amour, Dieu s'approche de nous et entre en conversation avec nous (DV 25) ; c'est là que Jésus Christ lui-même est présent (SC 7).

La lecture spirituelle remonte à la tradition culturelle juive en usage à la synagogue, ainsi qu'à la tradition de l'Ancien et du Nouveau Testament (Ne 8,1-8 ; Lc 4,15-21 ; Ac 13,14s ; 15,21). Dans l'Église, cette pratique correspond à une tradition qui, des Pères, remonte jusqu'au haut Moyen Âge. Dans les Églises de la Réforme, ce type de lecture fut tenu en grande estime par le piétisme entre autres. Henri de Lubac nous a réouvert cette riche tradition⁴². La renouveler est une tâche pastorale importante. Dans l'Écriture, Marie est considérée comme la figure exemplaire d'une telle écoute spirituelle de la Parole de Dieu. Elle est celle qui écoute pleinement la Parole qui lui est adressée (Lc 1,38). Elle l'accueille dans la foi et est dite « bienheureuse » pour cela même (Lc 1,45). Elle garde et médite en son cœur tout ce qu'elle a entendu et vu (Lc 2,19.51).

La lecture spirituelle n'est pas une recette pour résoudre tous les problèmes d'un seul coup. Elle ne nous dispense pas de l'effort de l'exégèse. La seconde épître de Pierre parle déjà de ce travail d'interprétation des Écritures. En même temps, il met clairement en garde contre les interprétations non autorisées (2 P 1,21). La Bible a été écrite pour des communautés ; elle était lue en assemblée et passait de communauté en communauté. Le canon des Saintes Écritures tire son origine de ce processus de réception complexe. Par conséquent, « *Dei Verbum* » a raison de mettre l'accent sur le fait que la Sainte Écriture, en tant que livre de l'Église, doit être lue et interprétée dans l'esprit de l'Église (DV 12 ; cf. DH 1507 ; 3007).

La Parole de Dieu appartient à tous. Par conséquent, son interprétation doit faire l'objet d'un consensus⁴³. En écoutant l'Écriture, il est fondamental d'écouter tous ceux qui s'efforcent de l'interpréter. Il est essentiel d'avoir une écoute à la fois synchronique de tout ce qu'entendent nos contemporains, et diachronique de tout ce qu'ont entendu nos prédécesseurs. Une exégèse juste

de la Parole de Dieu ne peut être que le fruit d'une franche collaboration, dans laquelle tous jouent un rôle – bien que différent. Elle prêterait donc attention au témoignage des ministres de l'Église comme à celui des laïcs et des théologiens, au témoignage des saints et des gens du peuple, au témoignage de la liturgie mais aussi de l'art religieux et de la prophétie venue du monde extérieur. Il s'agit donc d'une écoute catholique de la Parole de Dieu, au sens premier de ce qualificatif⁴⁴.

On ne saurait faire trop grand cas de la portée œcuménique de la lecture et de l'interprétation spirituelles de l'Écriture, quand elles sont écoute des autres – sur le plan synchronique et diachronique. En lisant et en contemplant le document qui fonde notre foi commune, notre héritage commun et l'héritage des autres entrent en action et en dialogue. Une telle démarche nous dit ce que nous partageons déjà dans la foi, ce que nous pouvons faire ensemble. Mais elle nous montre aussi ce qu'il serait opportun de faire pour que la communion ecclésiale, existante mais partielle, puisse s'épanouir en une communion ecclésiale totale.

Car s'il est vrai que par sa Parole, Dieu rassemble son Église des quatre vents et qu'il ne peut y avoir de Parole de Dieu sans peuple de Dieu⁴⁵, alors nous pouvons dire qu'aujourd'hui encore Dieu rassemble son Peuple dans la *lectio divina* œcuménique. Dans cette *lectio divina* partagée, notre unité partielle devient réalité et prépare, en même temps, le chemin de l'unité plénière. Le dialogue œcuménique progresse, au point de laisser une place au dialogue de Dieu avec les chrétiens divisés dans la lecture spirituelle commune de la Parole de Dieu. La lecture spirituelle de l'Écriture et l'exégèse scripturaire sont réponses au malaise œcuménique et exégétique⁴⁶.

En invitant à un renouveau de la *lectio divina*, le Concile a au moins indiqué la direction – sans en avoir fait expressément état – dans laquelle il fallait chercher la réponse aux questions ouvertes concernant la fonction critique de l'Écriture. Car dans la lecture spirituelle, la Parole de Dieu, présente dans l'Écriture, ne cesse de venir jusqu'à nous, avec ses admonestations critiques et ses encouragements positifs ; ainsi, l'Église ne cesse-t-elle de se saisir du miroir. Pour résumer en une phrase, nous pourrions dire que, dans la lecture spirituelle, la Parole de Dieu dans l'Église rencontre l'Église. C'est en elle que cette Parole peut nous appeler encore et encore à la repentance et au renouveau, exerçant ainsi sa fonction critique dans l'*ecclesia semper purificando* (LG 8).

En conclusion : ce qui advient dans la *lectio divina* est précisément ce que *Dei Verbum* exprimait de façon programmatique dans ses mots d'introduction. Dans la lecture spirituelle, nous vivons le « *Verbum religiose audiens* » qui appelle à la repentance et au renouveau ; et c'est ainsi, et seulement ainsi, que l'Église est habilitée à « *fideliter proclamans* », à une proclamation fidèle



et cependant toujours nouvelle du « *praeconium salutis* » ; autant dire à témoigner de la Parole de Dieu pour la vie du monde, d'une façon adaptée au contexte contemporain.

(Trad.: E. Billoteau)

¹ Sur l'histoire du Concile en général et de la Constitution *Dei Verbum*, en particulier, voir *Storia del Concilio Vaticano II*, ed. G. Alberigo, vol. 1-4, Bologna, 1995-1999. A. Marchetto, *Il concilio ecumenico Vaticano II*, Citta del Vaticano, 2005. Sur l'interprétation théologique de *Dei Verbum*, voir E. Stakemeier, *Die Konzilskonstitution über die göttliche Offenbarung*, Paderborn, 1966 ; J. Ratzinger, *Kommentar zur Dogmatischen Konstitution über die göttliche Offenbarung*, en : LThK Vat. II, Vol. 2, 1967, p. 498-543 ; p. 571-583 ; H. de Lubac, *La Révélation divine. Commentaire du préambule du chapitre 1 de la Constitution Dei Verbum du Concile Vatican II*, Paris, 1983 (en allemand : *Die göttliche Offenbarung. Kommentar zum Vorwort und zum ersten Kapitel der Dogmatischen Konstitution Dei Verbum des Zweiten Vatikanischen Konzils*, Freiburg i. Br., 2001, p. 41-58) ; O.H. Pesch, *Das Zweite Vatikanische Konzil. Vorgeschichte – Verlauf – Ergebnisse – Nachgeschichte*, Würzburg, 1993, p. 271-290.

² Toutes les citations viennent de J. Ratzinger, *Kommentar*, p. 504.

³ Cf. O.H. Pesch, *Hinführung zu Luther*, Mainz, 1982, p. 107-109. Voir aussi la déclaration de Luther avant la Diète de Worms : WA 7, 838 (Luther avant la diète de Worms, *Luther's Works*, American edition, v. 32, p. 112).

⁴ WA 6, 561 (The Babylonian Captivity of the Church, *Luther's Works*, v. 36, p. 107).

⁵ BSELK 421 : *Smalcald Articles*, Art. 2, part 15.

⁶ O.H. Pesch, *Hinführung*, p. 105.

⁷ Irénée de Lyon, *Adversus Haereses* III, 4,2 ; cf. 24, 1. On trouvera d'autres textes en : H. de Lubac, *Geist aus der Geschichte. Das Schriftverständnis des Origenes*, Einsiedeln, 1968, p. 233-290.

⁸ Thomas d'Aquin, *Summa Theologiae* I/II q. 106 a.1. Thomas tient un raisonnement biblique détaillé, ce qui est assez inhabituel. Son commentaire sur 2 *Corinthios* c. 3 *lectio* 2 est également intéressant.

⁹ Cf. *Concilium Tridentinum*, ed. Goerresgesellschaft, vol. V, 11 ; voir J. Ratzinger, Ein Versuch zur Frage des Traditionsbegriffs en : K. Rahner – J. Ratzinger, *Offenbarung und Überlieferung* (QD 25), Freiburg i. Br., 1965, p. 50-69.

¹⁰ Cf. *Decretum super lectione et praedicatione* de la cinquième session, in : *Concilium oecumenicorum Decreta*, ed. G. Alberigo et al., Freiburg i. Br., 1962, p. 643-646.

¹¹ Cf. W. Kasper, *Die Lehre von der Tradition in der Römischen Schule*, Freiburg i. Br., 1962, p. 40-47 ; Y. Congar, *Je crois en l'Esprit Saint*, vol. I, Paris, 1979, p. 207-217.

¹² Cf. M. Benigni – G. Zanchi, *Giovanni XXIII. Biografia ufficiale*, Milano, 2000, p. 68-70.

¹³ L'attaque frontale de A. Romeo surtout fit sensation, L'Enciclica « *Divino Afflante Spiritu* » et le *opiones novae* en : *Divinitas* 4, 1960, p. 387-456 où il parle des « brume nordiche » assombrissant le ciel habituellement ensoleillé de Rome.

¹⁴ Sur ces points, voir le commentaire de A. Grillmeier en : LThK Vat. II, vol. 2, Freiburg i. Br., 1967.

¹⁵ J.R. Geiselmann, Das Konzil von Trient über das Verhältnis der Heiligen Schrift und der nicht geschriebenen Traditionen, en : *Die mündliche Überlieferung*, ed. M. Schmaus, München, 1957, p. 123-206 ; et *Die Heilige Schrift und die Tradition*, Freiburg i. Br., 1962. Voir aussi une thèse antérieure et similaire dans E. Ortigues, *Écriture et Traditions apostoliques*, en : RSR 36, 1949, p. 271-299. La réutation la plus dure vient de H. Lennerz, *Scriptura sola ?* en : *Gregorianum* 40, 1959, p. 38-53. Pour une étude d'ensemble pondérée, voir J. Beumer, *Die mündliche Überlieferung als Glaubensquelle* (Handbuch der Dogmengeschichte I/4), Freiburg i. Br., 1962. Voir un développement chez Y. Congar, *La Tradition et les traditions, I : Essai historique*, Paris, 1960 ; *II : Essai théologique*, Paris, 1963.

¹⁶ G. Ebeling, « *Sola Scriptura* » und das Problem der Tradition, en : *Wort Gottes und Tradition*, Göttingen, 1964, p. 91-143.

¹⁷ Cf. la Relatio de l'Archevêque H. Florit du 25.9.1964, partiellement reproduite en : J. Ch. Hampe, *Die Autorität der Freiheit*, vol. 1, München, 1967, p. 122-126.

¹⁸ Voir J. Ratzinger, *Kommentar*, p. 499.

¹⁹ Voir O.H. Pesch, *Das Zweite Vatikanische Konzil*, p. 286-290.

²⁰ Voir le commentaire de H. de Lubac, *op. cité* p. 62-91.

²¹ Thomas d'Aquin, *Super II ad Corinthios* c.1 *lectio* 2 nr. 1.

²² Augustin, dans le *De vera religione* VII, 3, parle de l' « *historia e prophetia dispensationis temporalis divinae providentiae pro salutis generis humani in aeternam vitam reformandi eatque reparandi* ».

²³ M. Seckler, Der Begriff der Offenbarung, en : *Handbuch der Fundamentaltheologie*, ed. W. Kern et al., vol. 2, Freiburg i. Br., 1985, p. 64-67.

²⁴ Thomas d'Aquin, *Summa Theologiae* I/II q. 1a. 1.

²⁵ Ce que J. Ratzinger critique avec raison dans son Commentaire 505. Des réflexions importantes sur la relation entre acte et contenu de la doctrine se trouvent chez Thomas d'Aquin. Cf. Y. Congar, « *Traditio* » et « *Sacra Doctrina* » bei Thomas von Aquin, en : *Kirche und Überlieferung* (FS Geiselmann), ed. J. Betz et H. Fries, Freiburg i. Br., 1960, p. 170-210.

²⁶ Augustin, *De catechizandis rudibus* 4,8.

²⁷ On trouve le fondement de cette pensée dans la théologie juive, qui affirme que le monde est créé en fonction des dimensions de la Torah. Cf. C. Thoma, *Das Messiasprojekt. Theologie jüdisch-christlicher Begegnung*, Augsburg, 1994, p. 72-74.

²⁸ Thomas d'Aquin, *S. th.* I/II q. 1a 6 en référence à He 11,1 : « *fides principaliter est de his quae videnda speramus in patria.* »

²⁹ Martin Luther, WA 12,259 (Sermon sur la première épître de saint Pierre, *Luther's Works*, vol. 30, p. 3). Cf. P. Althaus, *Die Theologie Martin Luthers*, Gütersloh, 1962, p. 71.

³⁰ Thomas d'Aquin, dans *Super Romanos*, c.1, *lectio* 1, définit l'*evangelium* comme *bona annuntiatio*, le bien prééminent étant le Christ. Thomas insiste aussi sur la portée salvifique de l'évangile, cf. *lectio* 6. Voir aussi *Super Galatas*, c.1, *lectio* 2.

³¹ Voir K. Barth, *Kirchliche Dogmatik* I/2, p. 622-640 et bien d'autres théologiens protestants.

³² Cf. L'intervention de N. Edelby dans l'aula conciliaire, en : J. Ch. Hampe, *op.cit.* p. 119-122.

³³ J. Ratzinger, *Kommentar*, p. 519-523.

³⁴ H. U. von Balthasar, *Verbum caro*, Einsiedeln, 1960 ; O. Semmelroth, *Wirkendes Wort*, Freiburg i. Br., 1962 ; L. Scheffczyk, *Von der Heilsmacht des Wortes*, München, 1966 ; K.H. Menke, Art. *Wort Gottes*, III, en : LThK X, 2001, p. 1301f.



- ³⁵ K. Barth, *Kirchliche Dogmatik*, vol. I/1 et I/2, Zollikon-Zürich, 1955. 1960 ; G. Ebeling, *Wort Gottes und Hermeneutik*, en : *Wort und Glaube*, vol. 1, Tübingen, 1960, p. 319-348 ; E. Jungel, *Gott als Geheimnis der Welt*, Tübingen, 1977, p. 307-543 ; W. Pannenberg, *Systematische Theologie*, vol. 1, Göttingen, 1988, p. 251-281.
- ³⁶ Cf. J. Ratzinger, *Kommentar*, p. 571, note 1 ; Thomas a Kempis, *De imitatione Christi* IV, 11, 21.
- ³⁷ Déjà dans Ignace d'Antioche, *Philadelp.* 5,1 ; on trouvera d'autres références – en particulier d' Origène –, dans H. de Lubac, *Geist aus der Geschichte*, p. 401-404 ; voir aussi Jérôme, *In Psalm.* 147, 14,4 ; 80,3.
- ³⁸ H. de Lubac, *ibid.* p. 415, etc.
- ³⁹ *Ibid.* p. 427. Thomas d'Aquin exprime la même chose avec une extrême concision : l'Église est constituée « per fidem et fidei sacramenta », S. th. III q. 64, a. 2 ad 3).
- ⁴⁰ U. Wilkens, *Theologie des Neuen Testaments*, vol. 1/1, Neukirchen, 2002, p. 15-20 ; p. 59-119.
- ⁴¹ Sur les racines bibliques et patristiques, voir l'Article *Lectio divina* dans *Dictionnaire de spiritualité* IX, c. 470-496 ; et surtout l'introduction maintenant classique de E. Bianchi, *Pregare la parola. Introduzione alla « lectio divina »*, Milano, 1973..
- ⁴² H. de Lubac, *Exégèse médiévale. Les quatre sens de l'Écriture*, Paris, p. 1856-1864 et L'Écriture dans la Tradition, Paris, 1966. En allemand, on trouvera des extraits dans *Typologie, Allegorie, Geistlicher Sinn*, Einsiedeln, 1999 ; *Histoire et Esprit*, Paris, 1950.
- ⁴³ La doctrine du *consensus fidelium* « depuis les évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs » (LG 12) a sa place ici. Les aspects partiels correspondent à la doctrine du *consensus patrum* (DH 1507) et du *consensus theologorum*, qui bien sûr ne peuvent se fonder sur la compilation mécanique de citations, mais sur la capacité spirituelle à discerner.
- ⁴⁴ M. Seckler, Die ekklesiologische Bedeutung des Systems der 'loci theologici'. Erkenntnistheoretische Katholizität und strukturelle Weisheit, en : *Die Schiefen Wände des Lehrhauses*, Freiburg i. Br., 1988, 79-104.
- ⁴⁵ Martin Luther, *Von den Konziliis und Kirchen* (1535), in : WA 50, 629 (Sur les Conciles et l'Église en : *Luther's Works*, vol. 41, p. 150).
- ⁴⁶ Voir Y. Congar, *Vraie et fausse réforme dans l'Église*, Paris, 1950 ; Groupe des Dombes, *Pour la conversion des Églises*, Paris, 1991. ■

De Dei Verbum à Novo Millennio Ineunte Le processus de réception de Dei Verbum dans le contexte du changement de paradigme

Mgr John Onaiyekan



Mgr John Onaiyekan, archevêque d'Abuja, Nigeria, est le président de la Conférence épiscopale du Nigeria. Actuellement, il est aussi le président du SCEAM (Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar). Mgr Onaiyekan a été membre du Comité exécutif de la FBC entre 1984 et 1990.

Introduction

L'année dernière, nous avons célébré les quarante ans du Concile Vatican II. Chacun des principaux documents conciliaires mérite une célébration spéciale. Il est par conséquent tout à fait opportun d'être ici rassemblés pour ce Congrès international sur *Dei Verbum*. Je tiens à remercier les organisateurs qui m'ont fait un grand honneur en me demandant d'intervenir devant cet auditoire prestigieux. Le programme précise le sujet de ma communication ; il s'agit pour moi de parler de l'évolution qu'a connue l'Église dans

son rapport à la Parole de Dieu consignée dans les Écritures : « *De Dei Verbum à Novo Millennio Ineunte* – le processus de réception de *Dei Verbum* à la lumière du changement de paradigme au cours de ces quarante dernières années. » Permettez-moi de m'excuser à l'avance auprès de ceux d'entre vous qui attendez un traité académique fortement structuré sur le sujet. De fait, j'ai préparé un exposé en forme de commentaire, avec des « flashes » sur les sujets qui feront l'objet d'une discussion. Mais j'espère que de ce parcours, émergera une vue d'ensemble qui nous remettra en mémoire ce qui s'est passé au cours de ces quarante ans. Je souhaite surtout que mon exposé nous permette de mieux nous situer par rapport aux tâches qui nous attendent.

Dans la Bible, quarante ans est un laps de temps important. Le peuple d'Israël a pérégriné quarante ans dans le désert, pendant lesquels il n'a pas seulement erré dans les solitudes mais s'est également constitué en une communauté culturelle solide qui se révéla



capable de conquérir la terre de Canaan. Nous nous souvenons également que le Seigneur Jésus demeura au désert quarante jours et quarante nuits, au cours desquels il fut tenté. Le Seigneur ressuscité passa quarante jours avec ses disciples avant son Ascension : c'est au cours de cette période qu'il les confirma dans leur foi en Sa résurrection et les prépara à recevoir l'Esprit Saint. Quarante ans est la période moyenne d'une génération. Les remarques du chef des prêtres et des pharisiens en Matthieu, nous apprennent également que quarante ans étaient considérés comme l'âge de la maturité : « Tu n'as pas quarante ans et tu as vu Abraham ? » Il est donc juste de célébrer les quarante ans de *Dei Verbum*, qui a été un document de référence quant à la relation de l'Église aux Saintes Écritures depuis Vatican II.

1. Le Concile Vatican II

Vatican II, convoqué par sa Sainteté le pape Jean XXIII, est passé maintenant dans l'histoire comme le Concile qui a préparé l'Église à la modernité. En outre, il est décrit comme le concile des mises à jour, de l'unité et du renouveau. Dans le cadre de ce Congrès international, nous pouvons très bien parler également du Concile de la Bible. C'est dans ce contexte général qu'il nous faut lire le message de *Dei Verbum*.

1.1 Le Concile des mises à jour

Le pape Jean XXIII, dit-on, voulait voir s'ouvrir largement les fenêtres de l'Église. Mais l'air frais ne vient pas que de l'extérieur, il vient surtout de l'Esprit Saint qui oeuvre dans l'Église et se répand au-dehors pour renouveler la face de la terre. Autant dire qu'il s'agit de prendre en considération les réalités qui nous entourent et de lire attentivement les signes des temps. Ce programme a été compris différemment par les uns et les autres, et parfois de manière erronée. Le mot italien *aggiornamento*, ou « modernisation », ne veut pas dire que l'Église doit transiger ou s'aligner sur toutes les modes passagères de notre monde contemporain. Elle est plutôt appelée à se positionner, de telle façon qu'elle puisse accomplir sa mission plus efficacement dans le monde où nous vivons. De ce point de vue, il semble que les intentions de Jean XXIII et les objectifs du Concile aient été généralement suivis, plus particulièrement sous le leadership des papes Paul VI, Jean Paul I^{er} et surtout Jean Paul II.

1.2 Le Concile de l'unité

Vatican II a été appelé le Concile de l'unité, pour avoir initié un mouvement destiné à faire tomber les barrières qui séparent l'humanité. Et puisque « la charité commence d'abord chez soi », il aborda les divisions et les tensions internes à l'Église catholique. Il s'attaqua, en particulier, aux barrières qui ont séparé les Églises chrétiennes pendant des siècles. Il favorisa ainsi l'essor

du mouvement œcuménique et permit un rapprochement entre les différentes traditions. Ce même Concile a également donné une impulsion, qui incite l'Église à dialoguer avec les croyants des autres religions, sans oublier ceux qui se déclarent agnostiques ou athées. Cette orientation générale a reçu une expression concrète dans les institutions qui ont été spécialement créées pour permettre la mise en application de ces objectifs louables dans des programmes d'action concrets. Ainsi furent érigés les Conseils pontificaux pour la promotion de l'Unité des chrétiens, pour le Dialogue interreligieux, pour la Culture.

Le Concile s'est déroulé dans le contexte politique d'un monde divisé. Deux grands blocs – Est et Ouest, communisme/socialisme et capitalisme – se faisaient face avec des armes redoutables qui menaçaient la survie de notre planète. Jusqu'à un certain point, c'est lors de ce concile que les semences de l'ultime effondrement du communisme furent semées. En regardant en arrière, nous pouvons comprendre aujourd'hui le rôle important de l'*Ostpolitik* de Paul VI, et combien les activités politiques et diplomatiques vigoureuses de Jean Paul II ont contribué aux principaux changements dont nous sommes les témoins dans le paysage politique international. Un nouvel ordre du monde a vu le jour. Malheureusement, cependant, les opportunités historiques de forger un monde meilleur pour tous n'ont pas été saisies à cause de l'arrogance, de l'incapacité ou du refus de certains de s'ouvrir aux autres dans un esprit de solidarité générale.

Car il existait un autre clivage important dans le monde d'alors : je veux parler de la division entre les riches et les pauvres. Malheureusement, le processus de guérison n'a même pas encore commencé. De fait, le fossé entre les riches et les pauvres ne cesse de se creuser. Les riches ont connu des avancées gigantesques en matière de science et de technologie, laissant les pays pauvres loin derrière eux. Notre cher continent africain est devenu le continent oublié d'un monde qui avance au galop et le distance avec un total mépris de la solidarité humaine, de l'équité ou même de la simple justice. Vatican II, tel qu'il s'exprime dans certains passages puissants de *Gaudium et Spes* – l'Église dans le monde de ce temps –, a pourtant donné des orientations claires dans le sens d'une plus grande justice. Cela étant, le Conseil pontifical pour la Justice et la Paix, érigé dans le sillage de Vatican II, a mené des actions importantes à tous les niveaux afin que les belles paroles de la doctrine sociale de l'Église n'en restent pas à l'état de vagues projets, mais s'appliquent aux réalités concrètes de notre monde moderne complexe.

1.3 Le Concile du renouveau

Le Concile a été considéré comme le Concile du renouveau. Mais ce mouvement de renouveau n'a pas



surgi du néant. Il a émergé à partir des mouvements de renouveau déjà existants. Au moment du Concile, le mouvement de renouveau œcuménique, par exemple, était déjà en plein développement, bien que limité à des cercles restreints du monde catholique et non-catholique. Il existait déjà ce qu'on pourrait considérer comme un mouvement de renouveau charismatique, lequel avait vu le jour en différents lieux d'Église mais explosa littéralement après le Concile Vatican II.

Enfin, et d'un intérêt direct pour notre sujet, il faut signaler le mouvement de renouveau biblique qui existait dans l'Église, non seulement au niveau de l'exégèse scientifique mais encore aux niveaux plus immédiats de l'usage pastoral de la Bible et du développement spirituel du peuple de Dieu.

Le concile Vatican II s'est révélé comme l'opportunité de Dieu, le temps favorable, le *kairos*. Dès lors, l'action de l'Esprit allait se faire sentir avec une nouvelle vigueur.

1.4 Le Concile de la Bible

À chaque session du Concile, la Bible était intronisée au milieu de la basilique Saint-Pierre, qui servait de salle de réunion et donc de lieu de délibération en plénum. Il y avait là un symbole clair du rôle central que jouait la Parole de Dieu dans tous les débats conciliaires. C'est ce qui ressort également de tous les documents conciliaires, dans lesquels nous trouvons une abondance de citations scripturaires qui les enrichissent. Le paragraphe qui introduit *Dei Verbum* met cette donnée en évidence, puisqu'il déclare que le Concile fut rassemblé pour « écouter religieusement et proclamer hardiment » la Parole de Dieu. Par conséquent, nous pouvons vraiment parler de Vatican II comme du Concile de la Bible.

Mais le Concile ne fait pas qu'utiliser abondamment la Parole de Dieu. Il lui consacre un document tout entier, à savoir *Dei Verbum*. Ce document fut promulgué à titre de « Constitution dogmatique », ce qui le situe au plus haut niveau des enseignements conciliaires. Rien d'étonnant à ce que Jean Paul II ait manifesté un regret par rapport à ce document qui, à son avis, n'avait pas reçu l'attention qu'il méritait.

Mais quel était le message principal de ce document ? Ici, je serai bref car d'autres intervenants traiteront vraisemblablement ce point avec beaucoup de justesse. Je me contenterai donc de rappeler quelques aspects importants du message de cette Constitution.

La Sainte Écriture est située dans le contexte de la révélation qui, à son tour, est présentée dans le contexte de l'histoire du salut. Les paroles consignées dans l'Écriture sont intrinsèquement liées à la révélation de Dieu tout au long des âges, et ce jusqu'à la fin des

temps. La Parole de Dieu demeure pour toujours. Cette Parole consignée dans l'Écriture trouve sa place dans le contexte de la révélation. Elle a sa source dans l'inspiration reçue de l'Esprit Saint par les auteurs bibliques. Nous pouvons nous émerveiller ici du sérieux et de l'intelligence avec lesquels le Concile a abordé cette question longtemps débattue de la relation entre la Tradition et l'Écriture. La révélation divine est gardée dans l'Église par la Tradition. L'Écriture est le résumé de cette Tradition, et un résumé privilégié, puisque inspiré par le Saint-Esprit. La place de la Bible dans l'Église était ainsi clairement posée.

Beaucoup de questions qui avaient fait l'objet de graves controverses furent traitées dans un langage simple, mais avec une véritable profondeur. Ainsi le Concile nous rappelle-t-il le rôle de l'Église : c'est elle qui détermina quels livres devaient être considérés comme inspirés ; c'est elle qui est l'ultime garante de l'interprétation de la Bible. Mais le Concile précise en même temps qu'elle n'est pas indépendante de l'Écriture. L'Écriture reste fondamentalement le guide et la règle de foi et de vie de l'Église. Pour cette raison, cette dernière ne cesse de célébrer la Parole de Dieu dans l'Écriture avec beaucoup de dévotion et de zèle, comme elle la célèbre dans la sainte Eucharistie. Nous sommes là en présence d'un message puissant qui continue d'influencer la vie et la spiritualité de l'Église catholique depuis Vatican II.

2. La réception de *Dei Verbum* dans l'Église

Nous évoquerons maintenant quelques points spécifiques, dans l'optique particulière de la réception de *Dei Verbum* dans l'Église au cours de ces quarante dernières années.

La majorité des catholiques actuels sont des « produits » post-Vatican II. Ceux qui connaissent et peuvent encore se souvenir de l'Église telle qu'elle était avant 1965, sont certainement une minorité, et si ce n'est pas le cas dans cette assemblée c'est sûrement le cas dans les nouvelles Églises d'Afrique et d'Asie, où la majorité des chrétiens sont jeunes. De ce fait, nous avons parfois tendance à considérer que les résultats nombreux et positifs de *Dei Verbum* dans la vie de l'Église vont de soi. C'est pourquoi il me paraît important de les rappeler ici avec quelque insistance, pour que nous ne cessions de reconnaître la grâce dont l'Esprit Saint a béni l'Église dans la foulée de *Dei Verbum*.

2.1 La Bible : le livre de l'Église

La Bible est vraiment devenue le livre de l'Église. Il fut un temps où l'on dissuadait les catholiques de lire la Bible. C'était encore le cas dans mon enfance au Nigeria. Qui avait une Bible avec lui était taxé de pro-



testant. Les catholiques se rendaient à l'église avec leur rosaire et leur missel. Ils étaient instruits de la foi par le catéchisme et les fameuses « Histoires saintes ». Tandis que les protestants se rendaient au temple et à l'école du dimanche avec leur Bible et leur livre de chants.

Cette attitude de « prudence » à l'égard d'un accès direct au texte biblique avait sa raison d'être. Le souci de ne pas tomber dans l'erreur doctrinale à cause d'une mauvaise interprétation de la Bible était valable. Saint Pierre lui-même ne mettait-il pas en garde les chrétiens sans instruction, qui lisaient la Bible pour leur propre ruine spirituelle ?

Mais depuis *Dei Verbum*, l'approche a beaucoup changé. La Bible est maintenant considérée comme le Livre saint des catholiques. Le Concile lui-même a fortement recommandé d'en « ouvrir largement » l'accès à tous les croyants. Ce qui a eu pour résultat un investissement considérable dans le domaine de l'édition biblique, qu'il s'agisse de nouvelles traductions ou de nouvelles versions. Outre le texte de la Bible, la littérature sur l'Écriture a elle aussi littéralement explosé, et cela à différents niveaux dans le souci de cibler les diverses catégories de chrétiens. Nous savons tous combien la nouvelle liturgie favorise un usage plus extensif de la Bible ; le nouveau lectionnaire ayant été conçu pour mettre à la portée de tous, une plus grande variété de lectures scripturaires. Outre la liturgie eucharistique, les services et célébrations bibliques sont maintenant à l'ordre du jour. Les membres des divers groupes du renouveau charismatique catholique insistent souvent tout aussi fortement sur l'amour de la Bible que sur les dons de l'Esprit. Tout cela n'existait pas avant Vatican II, et nous devons rendre grâce à Dieu de tous ces « acquis ».

2.2 L'Écriture comme « âme de la théologie »

Dei Verbum insiste sur le fait que les Saintes Écritures doivent être « l'âme de la théologie ». Depuis Vatican II, l'Écriture est au centre de toutes les études théologiques. Chaque branche de la théologie prend maintenant le temps de poser ses affirmations sur de solides fondements bibliques. L'exégèse a acquis par le fait même, une importance vitale dans la théologie en général. Les professeurs d'Écritures Saintes occupent désormais une position centrale et jouent un rôle clé dans chaque institution théologique, tout particulièrement dans les séminaires qui forment les futurs pasteurs de l'Église.

2.3 Une exégèse scientifique florissante

L'exégèse scientifique a été fortement encouragée non seulement par *Dei Verbum*, mais par des encycliques antérieures comme *Divino Afflante Spiritu* et *Providentissimus Deus*. Les études exégétiques en

reçurent une forte impulsion, non seulement au célèbre Institut biblique pontifical de Rome mais aussi dans de nombreuses autres institutions ecclésiastiques de haut niveau à travers le monde. La vieille controverse sur la compatibilité des méthodes exégétiques modernes avec l'approche catholique de la Bible est résolue depuis longtemps. Les catholiques sont maintenant à la pointe de l'exégèse moderne. La peur d'une recherche exégétique courageuse n'existe plus. Des instituts de recherche biblique de haut niveau sont créés dans le monde entier. De même, les associations d'exégètes se développent. La prestigieuse Commission biblique pontificale, supervisée par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, est restée un leader et un observateur de l'exégèse scientifique catholique. Des publications et des productions littéraires et électroniques sont largement divulguées. Plus signifiante encore est la masse d'ouvrages de vulgarisation qui ont réussi à mettre à la portée du grand nombre les résultats de l'exégèse scientifique, pour le bien du peuple de Dieu et pour la plus grande gloire du Seigneur.

2.4 La dimension œcuménique

Au titre des résultats positifs de Vatican II au cours de ces quarante dernières années, nous devons tout spécialement mentionner la dimension œcuménique. La volonté de l'Église catholique d'atteindre les autres communautés chrétiennes a des prolongements divers. C'est le Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens qui est chargé de la mise en œuvre ; un travail rendu possible, en grande partie, par les progrès accomplis dans la compréhension de la Bible, grâce au mouvement initié par *Dei Verbum*.

Ce n'est pas un hasard si ce Congrès international se tient sous le patronage de ce même Conseil pontifical pour la promotion de l'Unité des chrétiens. Et cela conformément à l'arrangement selon lequel la Fédération Biblique, et par conséquent l'apostolat biblique dans l'Église, est supervisée par ce même Conseil pontifical.

Tout le monde sait que les divisions qui ont déchiré le christianisme sont dues, entre autres, aux interprétations divergentes de la même Écriture Sainte. Or par la grâce de l'Esprit, les Écritures – qui ont été une pomme de discorde – sont devenues progressivement notre point de référence commun. *Dei Verbum* encourage explicitement l'approche œcuménique des Écritures ; une orientation qui a été suivie avec zèle et succès. C'est l'un des domaines où Vatican II a eu un très grand impact sur nos frères et sœurs des autres confessions chrétiennes. À partir du moment où l'exégèse scientifique put élaborer en commun des critères objectifs pour lire la Bible, sans être influencée par des notions théologiques préconçues qui peuvent en fausser l'interprétation, il devint possible à tous les chrétiens de lire la Bible dans cette perspective d'une com-



préhension commune de ce que disent vraiment les Saintes Écritures. Voilà qui constitua une véritable révolution pour les relations entre nos différentes Églises et rendit possible un investissement total de notre Église dans les traductions, publications et diffusions œcuméniques et interconfessionnelles de la Bible. C'est un aspect particulièrement important pour les pays de mission où, par le passé, les efforts se chevauchaient souvent, puisque les catholiques refusaient d'utiliser ce qu'ils appelaient des traductions protestantes de la Bible. De la même façon, beaucoup d'organisations scientifiques centrées sur l'étude des Écritures sont maintenant œcuméniques. Dans ces forums, les exégètes – catholiques et non catholiques – s'efforcent d'améliorer ensemble notre compréhension commune de la Parole de Dieu consignée dans l'Écriture.

Tout ceci a eu un impact positif et considérable sur la théologie œcuménique. On entendait souvent dire que les divisions et les tensions entre les Églises chrétiennes s'enracinaient dans des divergences doctrinales sur lesquelles les Églises affirmaient ne pas avoir prise. Mais, grâce à cette lecture commune des Écritures devenue progressivement possible, les Églises sont maintenant en mesure d'opérer une percée dans beaucoup de ces questions doctrinales qui avaient paru « intraitables » pendant des siècles. Un exemple typique est l'accord intervenu récemment entre l'Église catholique et l'Église luthérienne sur la controverse très ancienne de la justification. Et comme chacun sait, la question ne divisait pas uniquement les catholiques et les luthériens, elle avait également un impact sur les relations avec la plupart des Églises protestantes. D'autres questions ont fait l'objet d'une réflexion œcuménique, comme l'Eucharistie, la reconnaissance mutuelle des ministères et la primauté du Pontife romain. De plus en plus, lorsque nous examinons le travail des commissions bilatérales dans lesquelles sont examinées les questions théologiques qui ont divisé l'Église, nous découvrons que ces divergences d'opinions peuvent traverser nos frontières confessionnelles. Et cela, parce que chacune de nos traditions laisse une plus grande liberté d'interprétation sur un même texte biblique, ... à condition bien sûr que cette diversité soit compatible avec notre foi commune. Voilà qui a réduit grandement les raisons ou les excuses de demeurer divisés.

La Providence m'a permis d'avoir une expérience assez longue au service de l'Église dans cet apostolat des relations œcuméniques. J'ai d'abord été engagé dans une réflexion bilatérale avec l'Église méthodiste. Plus récemment, j'ai travaillé à un niveau multilatéral en tant que membre catholique de la Commission Foi et Constitution du Conseil Mondial des Églises. Cette expérience m'a conduit à la ferme conviction que les problèmes d'ordre théologique qui semblent encore

nous diviser actuellement, sont en fait très peu nombreux. Je suis également persuadé qu'il ne serait pas impossible d'en venir à bout, en y mettant la bonne volonté nécessaire des différents côtés et en étant dociles aux inspirations de l'Esprit Saint. Nous avons découvert que ce qui maintient nos Églises divisées relève davantage de notre histoire et du poids politique du passé. La Commission Foi et Constitution a travaillé récemment sur une étude extrêmement intéressante, touchant les facteurs ethniques et nationaux qui entrent en jeu dans la division de nos Églises et pèsent sur leur démarche pour atteindre l'unité. Le résultat de cette étude est riche d'enseignements et j'espère qu'il sera pris en considération. Dans notre monde traversé par des divisions redoutables, l'œcuménisme est devenu absolument crucial. Nous ne pouvons plus différer. Si les disciples du Seigneur Jésus, héritiers de son message, ne peuvent parler d'une même voix, comment le monde croira-t-il ? Le rôle de l'Écriture Sainte dans cette démarche est manifeste, et *Dei Verbum* nous a ouvert le chemin et indiqué la direction à suivre si nous voulons progresser de manière conséquente.

2.5 Les Écritures juives

Dei Verbum parle très explicitement de l'importance toujours actuelle des Écritures juives, que nous appelons l'Ancien Testament, mais qui, pour les juifs, constituent tout simplement les Écritures. Le document conciliaire affirme l'unité des deux Testaments, ancien et nouveau. Le rôle providentiel du peuple d'Israël, qui reçut et transmet la révélation de l'Ancien Testament, est explicitement reconnu. Voilà qui fournit un fondement biblique solide aux affirmations importantes du Concile à propos des relations entre l'Église et le peuple d'Israël, dont le rôle permanent et nécessaire dans l'unique histoire du salut est reconnu (Voir *Nostra Aetate*). Il n'y a pas si longtemps, la Commission biblique pontificale a publié une étude qui fait autorité sur cette question et a reçu des échos positifs tout à la fois chez les chrétiens et chez les juifs.

Depuis la promulgation de *Dei Verbum*, un dialogue discret, mais néanmoins signifiant, n'a cessé de se poursuivre entre l'Église catholique et les représentants des différentes communautés du judaïsme contemporain. Ces contacts et les discussions communes – certains officiels, d'autres moins – ont bâti sur les fondations posées par *Dei Verbum*.

Il est significatif que la commission chargée de ce dialogue n'appartienne pas au Conseil pontifical pour le Dialogue interreligieux, mais au Conseil pour la Promotion de l'Unité des chrétiens. Le message est clair : avec les juifs, nous sommes au moins cousins, à défaut d'être frères et sœurs dans la foi. Ce développement positif semble devoir se poursuivre et s'accélérer avec le pape Benoît XVI, qui a rencontré des



représentants du judaïsme immédiatement après son installation sur le siège romain.

Voilà qui nous amène à quelques réflexions supplémentaires sur l'horizon qui s'ouvre désormais à nous.

3. Regarder l'avenir

Quarante ans est un laps de temps assez long dans la vie d'un individu, mais une période brève dans la vie de l'Église. Resitués dans l'histoire de l'Église de Dieu, vieille de 2000 ans, ces quarante ans ne font que marquer un début dans la réception du concile Vatican II et, par conséquent, de *Dei Verbum*. Nous devons donc être patients avec nous-mêmes, même si nous avons l'impression de ne pas avoir pleinement réalisé tous les objectifs de cette Constitution. Il nous faut plutôt rendre grâce à Dieu pour tous les progrès accomplis en si peu de temps. C'est sous cet angle que j'aborderai quelques points qui me semblent devoir constituer l'ordre du jour dans les années à venir.

3.1 Consolider nos acquis

Il faut d'abord insister sur la nécessité de consolider les acquis. Cela peut paraître évident, mais nous n'en avons pas toujours conscience. Nous devons être vigilants contre toute tentative de régression en deçà des progrès déjà réalisés. Le danger devient de plus en plus grand, au fur et à mesure que nous nous éloignons dans le temps de la promulgation de *Dei Verbum*. Les résultats positifs que nous avons mentionnés doivent rester présents à nos esprits et continuer à faire l'objet de tous nos efforts.

3.2 Veiller à l'équilibre

Nous devons rester vigilants à la façon dont nous utilisons l'Écriture dans certains domaines. La Constitution *Dei Verbum* s'est montrée très prudente dans sa manière de présenter la relation entre l'Écriture et la Tradition. Cet équilibre doit être maintenu avec un soin et une attention similaires. L'expérience de ces quarante dernières années nous a appris que ce n'était pas toujours chose facile. Il y a bien sûr ceux qui, emportés par la vague nouvelle de l'enthousiasme pour les Écritures, ont presque viré au fondamentalisme biblique. Ce sont ceux qui exigent que tous nos projets, toutes nos actions soient fondés et justifiés par un texte biblique précis. Dans mon pays, par exemple, une question nous est souvent lancée, à nous catholiques: « Où est-ce dit dans la Bible ? » Nous devons être capables de répondre à de tels défis d'une façon raisonnée et équilibrée. Mais il y a aussi la réaction opposée de ceux qui sont persuadés que mettre l'accent sur la Bible, c'est donner plus ou moins dans le protestantisme, comme si la Bible n'appartenait pas à l'Église catholique. Et nous touchons là une volonté de retour à

la seule tradition, une tradition qui est citée sans tenir compte de l'Écriture ou qui l'est contre elle. Parmi les tenants de cette dernière position, certains semblent considérer Vatican II comme une erreur tragique. Heureusement, ils ne sont qu'une minorité ... à ne pas encourager.

De même, l'équilibre délicat entre l'Écriture Sainte et la doctrine de l'Église doit être maintenu. D'une part, l'Écriture reste l'âme de la théologie et la règle de la foi, au sens où l'Église ne peut rien enseigner qui contredise l'Écriture correctement interprétée. D'autre part, puisque l'Église a reçu la vérité de l'Évangile par le Seigneur Jésus lui-même, et cela antérieurement à la Sainte Écriture, il est clair que sa foi n'est pas fondée sur cette seule Écriture. Par conséquent, nous devons éviter les controverses vaines et futiles sur ce genre de questions. Il ne faut pas avoir honte d'admettre que certaines de nos affirmations doctrinales, comme par exemple l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, ne peuvent être établies purement et simplement sur le fondement de la seule Écriture.

3.3 L'exégèse scientifique pour tous

Le monde actuel est malheureusement divisé entre riches et pauvres. Il y a ceux qui disposent de toutes les ressources de la technologie moderne et ceux qui n'y ont pas accès. Ce clivage se reflète également dans le domaine de l'exégèse biblique. Dans bien des pays du monde – surtout les pays pauvres –, l'accès à l'exégèse scientifique est très limité, que ce soit en termes d'institutions ou de publications et d'aide à la recherche. À cet égard, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à la Congrégation pour la Propagation de la Foi à Rome, ainsi qu'aux Sociétés missionnaires pontificales qui, en de nombreux pays, n'ont cessé d'aider les Églises pauvres à former des exégètes d'un très haut niveau de compétence. Beaucoup, dont moi-même, ont eu le privilège de faire leurs études dans les meilleures institutions, que ce soit au *Biblicum*, ici à Rome, ou dans des institutions similaires ailleurs. Nous sommes également très reconnaissants pour tout ce qui est fait en vue d'encourager le travail que nous essayons de réaliser dans nos différents pays en élaborant des programmes et des projets d'institutions scientifiques dans nos environnements ecclésiaux et culturels propres. Mais il reste encore beaucoup à faire en ce domaine, en particulier celui de la création de facultés de théologie ayant les moyens de poursuivre des programmes de recherche exégétique. Beaucoup de nos exégètes, bien formés et compétents, se trouvent handicapés quand ils reviennent dans leurs pays, à cause du manque de moyens, y compris des livres ou des revues.

Une organisation appelée l'Association Panafricaine des Exégètes Catholiques (PACE) existe depuis plus de vingt ans maintenant. Elle doit lutter pour survivre,



étant donné le manque de moyens adéquats et réguliers. Cette organisation rassemble autant d'exégètes catholiques que possible en Afrique, afin de les aider à réfléchir ensemble sur différents sujets bibliques. Leur dernière rencontre date de la semaine dernière à Kinshasa, R.D. du Congo. Beaucoup de leurs travaux ont été publiés, mais un grand nombre est encore en attente. Nous avons toujours beaucoup de difficultés à trouver les fonds nécessaires pour ces rencontres. Ces problèmes subsisteront tant que nos Églises vivront dans des pays pauvres et appauvris. Nous espérons que ce Congrès international pourra nous offrir des ouvertures sur ces questions.

Il existe d'autres problèmes qui sont davantage le fait des pays riches. Dans ce contexte, l'exégèse scientifique est devenue tellement professionnelle qu'elle peut parfois poursuivre son propre chemin, non seulement indépendamment de l'Église mais aussi totalement oublieuse de la communauté chrétienne et de ses attentes. C'est pour le moins un danger : l'exégèse scientifique devient alors une matière académique parmi d'autres dans une université sécularisée, et échappe à tout contrôle ecclésial. La liberté scientifique peut facilement devenir prétexte à dire n'importe quoi. Dans un monde universitaire où, très souvent, les auteurs vendent leurs ouvrages non pour la vérité qu'ils contiennent mais parce qu'ils traitent de sujets réputés « chauds », il est tentant d'écrire pour « la galerie » et parfois difficile de résister à l'envie de gagner facilement de l'argent. La solution serait, pour une part, que l'Église soit aussi attentive que possible à ses propres institutions d'exégèse scientifique. Elle devrait les fonder de telle sorte qu'elles retiennent et maintiennent les exégètes compétents, ceux qui sont capables de faire passer sur le marché des idées et des publications, la Parole de vie au plus haut niveau scientifique. Si, en effet, nous affirmons que l'Écriture est l'âme de la théologie et que l'exégèse est ce qu'il y a de plus important dans la vie de l'Église, cette dernière doit en tenir compte dans la répartition de ses fonds.

3.4 Ouvrir largement les Écritures

« La Bonne nouvelle est annoncée aux pauvres. » C'est la citation d'Isaïe que Jésus lut et déclara accomplie dans la synagogue de Nazareth. C'était l'un des signes de la venue du Messie. De fait, il est vrai que les pauvres sont souvent plus réceptifs à l'Évangile que les riches qui pensent n'avoir besoin de rien. Par conséquent, l'Évangile doit être accessible aux pauvres. *Dei Verbum* affirme très clairement que les Écritures « doivent être largement ouvertes » à toutes les catégories de croyants. Cette recommandation pressante est loin d'être pleinement réalisée, surtout dans les pays pauvres. Si l'on part de cette seule notion d'accessibilité du texte sacré, force est de reconnaître que, en de nombreux endroits, le coût d'une Bible est au-dessus des moyens du catholique de base. Et cela parce que, la

plupart du temps, les Bibles dites catholiques sont importées de l'étranger et sont beaucoup plus chères que les Bibles protestantes hautement subventionnées.

De ce point de vue, il faut reconnaître la très large contribution apportée par diverses organisations pour rendre la Bible accessible à tous dans les pays pauvres et les pays de mission, grâce à des éditions bon marché. La Fédération Biblique Catholique est investie en ce sens depuis plus de trois décennies déjà. Je tiens également à citer la Société Saint-Paul, qu'il s'agisse des instituts masculin ou féminin, et la Société du Verbe Divin. Cette dernière ayant tout particulièrement fait ses preuves en ce domaine. Mais il reste encore beaucoup de besoins à couvrir.

Cela étant, l'obstacle n'est pas uniquement de nature économique. Il existe aussi une barrière linguistique, là où les traductions en langues locales n'ont pas été faites. On ne peut trop insister sur l'importance de ces traductions, surtout en Afrique et dans les pays pauvres qui ont un taux très élevé d'illettrisme. Certes, les illettrés ne seront pas capables de lire la Bible tout seuls. Mais ils pourront avoir accès à la Parole de Dieu, s'ils possèdent une Bible à se faire lire par ceux qui savent. Quand j'étais un jeune garçon âgé de six ou sept ans, mon père me demandait de lire différentes parties de la Bible dans notre langue locale, alors que la famille était rassemblée le soir après dîner pour partager la Parole de Dieu. S'il n'y avait pas eu de Bible dans notre langue locale, il aurait fallu la lire en anglais et la traduire simultanément, ce qui représentait tout autre chose. C'est malheureusement ce qui arrive aujourd'hui en maints endroits.

Généralement, les protestants travaillent beaucoup sur les traductions de la Bible. Ma propre expérience m'amène à dire que nous n'avons pas fait aussi bien qu'eux en ce domaine. Il se trouve que, dans mon pays, je suis Président du Comité de traduction de la Société biblique du Nigeria. Nous avons beaucoup de mal à mobiliser les catholiques dans des projets de traduction en différentes langues locales. Et pourtant les membres de la Société biblique, dont la majorité sont protestants, reconnaissent que les prêtres catholiques sont beaucoup mieux préparés – théologiquement et scientifiquement – pour la traduction biblique, que le pasteur protestant moyen. Nous nous heurtons là à une certaine répugnance à collaborer avec les protestants pour traduire la Bible, une répugnance qui ne devrait plus être. Le Conseil pontifical pour l'Unité des chrétiens a fait paraître – il y a de cela plusieurs années – un petit guide très utile pour les traductions interconfessionnelles, lequel est recevable pour les catholiques aussi bien que pour les Sociétés bibliques interconfessionnelles.

Je suis convaincu qu'il nous faut insister davantage sur ce besoin de traductions. Souvent, nous limitons nos



efforts aux soi-disant langues principales. Par conséquent de nombreuses personnes sont encore condamnées à entendre les Écritures dans une seconde ou même une troisième langue qu'elles ne connaissent pas bien. Là encore, les protestants nous ont devancés. Pour eux, même s'il n'y a que dix mille personnes à parler une langue spécifique, elles méritent d'avoir une Bible dans cette langue. Comme nous pouvons le constater, il nous reste du chemin à faire.

« Ouvrir largement les Écritures » demande aussi que nous élaborions des projets destinés à promouvoir l'amour des Écritures dans le peuple de Dieu. C'est ce qui doit se faire par le biais de la catéchèse, mais aussi par des présentations attractives de la Parole de Dieu.

Dei Verbum fait une recommandation très intéressante, à savoir s'investir dans l'édition de Bibles destinées à des lecteurs non chrétiens. Je n'ai pas encore pu constater beaucoup de réalisations en ce domaine. Il semble qu'il s'agisse là d'une phrase de *Dei Verbum* que personne n'a jamais lue. Et pourtant, je suis certain que là où cet effort a été consenti, il a eu un impact. Derrière cette recommandation, il y a la conviction théologique que la Parole de Dieu est plus incisive qu'une épée à deux tranchants, laquelle peut atteindre et transpercer le cœur de gens auxquels nous n'aurions jamais pensé. On m'a parlé, par exemple, de ces habitants musulmans du Sahara qui sont en train de devenir chrétiens pour avoir écouté les programmes bibliques à la radio, et cela sans avoir jamais rencontré de prédicateur chrétien. Nous pouvons voir là la force de la Parole de Dieu, qui œuvre indépendamment de tous nos efforts. Au Nigeria, nous avons déjà une Bible en haoussa, la langue parlée par une large majorité des musulmans. Cependant, nous avons le projet de sortir une version de cette Bible en caractères arabes. Cela, parce que de nombreux musulmans lisent plus facilement ces caractères que l'alphabet occidental, même s'ils ne peuvent pas comprendre les textes en arabe. Le projet s'est heurté à l'opposition de quelques mouvements fanatiques musulmans. Ils prétendent qu'il s'agit là d'une tentative pour tromper les musulmans qui croiront lire le Coran, alors qu'ils lisent la Bible. Bien sûr, telle n'est pas notre intention. Malheureusement, nous n'avons pas remporté beaucoup de succès non plus auprès de la communauté chrétienne. Ce congrès pourrait nous permettre de réfléchir une fois encore à cette recommandation. Dans les années qui viennent, quels sont les efforts à faire pour produire des éditions spéciales de la Bible destinées aux non chrétiens des autres religions ?

3.5 Le défi des nouvelles technologies

Enfin, il nous faut mentionner le domaine des nouvelles technologies en matière de communication. Si la Parole de Dieu est la communication de Dieu lui-même à l'humanité, nous ne pouvons pas nous dispenser de

tous ces moyens modernes. Déjà, Paul VI nous avertissait que Dieu ne pardonnerait pas à l'Église si cette dernière ne faisait pas pleinement usage des moyens de communication modernes, qui sont une bénédiction de Dieu pour notre génération. Depuis 1965, il s'est passé beaucoup de choses dans ce secteur. La radio et la télévision ne sont plus ce qu'elles étaient à cette époque. La télévision avec retransmission instantanée par satellite et câbles représente la norme. Les ordinateurs et Internet sont maintenant à l'ordre du jour. Nous ne pouvons rester en arrière sur ce point. Je me souviens d'avoir entendu le frère Ferdinand Poswick, moine bénédictin de l'abbaye de Maredsous, alors très actif au sein de la Fédération Biblique Catholique, nous parler de la Bible et des ordinateurs. Il nous disait qu'il y avait là un domaine d'avenir, et cela alors que les ordinateurs et Internet commençaient seulement à faire leur apparition, il y a une vingtaine d'années. Nous ne comprenions pas très bien ce qu'il voulait nous dire à ce moment-là. Maintenant tout est clair. L'autoroute des communications est actuellement complètement dominée par des messages séculiers ou même pornographiques, voire criminels. La Parole de Dieu doit elle aussi trouver son chemin sur cette autoroute, et cela afin que le monde croie. Dans ces domaines de la radio, de la télévision et d'Internet, il faut reconnaître, encore une fois, que les protestants ont accompli un grand travail. Nous ferions bien de collaborer main dans la main, partout où cela est possible. Cela étant, le monde catholique devrait lui aussi avoir ses propres initiatives. Je pense que dans ce domaine, la Fédération Biblique Catholique devrait encourager l'Église à se montrer plus active et plus vigoureuse. Notons ici que cette technologie moderne de l'information peut constituer un pont entre les riches et les pauvres. Il est actuellement possible, même dans le village le plus perdu d'Afrique, d'établir une liaison Internet à partir de l'énergie solaire et d'une communication par satellite. Ce n'était pas possible il y a vingt ans, et encore moins en 1965. Ce qui signifie que de nouvelles frontières peuvent être ouvertes et de plus en plus de gens touchés par les nouvelles technologies. Dans les années qui viennent, nous devons prendre sérieusement en compte cet aspect des choses. C'est un secteur où l'amateurisme n'est pas suffisant. Nous avons besoin de l'aide des experts et des techniciens de haut niveau. J'imagine que les mises de fonds peuvent paraître énormes au premier abord. Mais les résultats à long terme pourraient bien justifier cet investissement.

Nous sommes ici dans un domaine où la solidarité mondiale est urgente. Ceux qui soutiennent les activités missionnaires de l'Église dans les pays pauvres devraient faire de ce secteur l'une de leurs priorités. Certes, il est bon et juste d'aider à la construction d'églises. Mais un programme radio bien préparé peut atteindre infiniment plus de personnes et leur faire



entendre le message de l'Évangile ; tout particulièrement celles qui ne viennent jamais dans nos églises.

3.6 Demander un Synode ordinaire sur la Parole de Dieu

Permettez-moi de conclure ces réflexions par une demande et même un appel urgent, que je souhaiterais vivement voir approuvé et soutenu par cette auguste assemblée : à savoir, demander au Saint-Père de convoquer, dès que possible, une assemblée ordinaire du Synode des évêques sur « La Parole de Dieu dans la vie et la mission de l'Église ». Nous le savons tous, les synodes sont devenus une composante importante dans l'Église d'après Vatican II. Au cours de son long pontificat, le pape Jean Paul II en a fait un instrument de collégialité et de solidarité pastorale, puissant et efficace. Il les a également utilisés pour traiter de questions ecclésiales urgentes.

En regardant en arrière, nous constatons que les synodes ont servi à confirmer ou relancer des thèmes de Vatican II. Voici quelques exemples de sujets abordés en synode, qui peuvent être mis en lien avec des documents conciliaires particuliers :

- a. L'évangélisation – *Ad Gentes*
- b. La justice et la paix – *Gaudium et Spes*
- c. Les laïcs – *Apostolicam Actuositatem*
- d. La formation des prêtres – *Presbyterorum Ordinis et Optatum Totius*
- e. La vie consacrée – *Perfectae Caritatis*
- f. Les évêques – *Christus Dominus*

Il est temps de s'intéresser à *Dei Verbum*, surtout en ce qui concerne les questions soulevées au chapitre VI. Lors d'une audience privée avec le Comité exécutif de la Fédération Biblique Catholique en 1986, le pape Jean Paul II exprima le regret que la Constitution *Dei Verbum* ait été « trop négligée ». Or je ne pense pas que la situation se soit améliorée depuis cette date.

Nous allons célébrer un Synode ordinaire général sur l'Eucharistie qui évoquera sûrement différents thèmes de *Sacrosanctum Concilium*. Il serait logique, sur le plan théologique, de le faire suivre d'un Synode sur la Parole de Dieu. De fait, *DV 21* déclare que : « L'Église a toujours témoigné son respect à l'égard des Écritures, tout comme à l'égard du Corps du Seigneur. » Le Concile va même plus loin quand il affirme que : « L'Église ne cesse, de la table de la Parole de Dieu comme de celle du Corps du Christ, de prendre le pain de vie et de le présenter aux fidèles. » Il est clair que, sur cette « unique table », la Parole de Dieu et le Corps du Christ sont intrinsèquement liés.

Rappelons que, depuis les années 1980, il est courant de parler d'une « nouvelle ère d'évangélisation ... dans

la perspective de l'an 2000 ». Cette année « magique » appartient désormais au passé ; et le danger est grand de voir s'estomper l'enthousiasme suscité alors pour la Nouvelle Évangélisation. Un synode sur la Bible serait, à mon avis, le moyen le plus approprié de raviver le zèle pour la Nouvelle Évangélisation par delà l'an 2000. Toutes ces questions ont fait l'objet de l'encyclique programmatique de Jean Paul II : *Novo Millennio Ineunte*. Un synode sur la Parole de Dieu donnerait une impulsion nouvelle à ce programme d'action.

Conclusion

Le concile Vatican II a été un don de Dieu pour le monde d'aujourd'hui. Il a préparé l'Église aux grands bouleversements qui ont secoué notre planète ces dernières décennies. *Dei Verbum* est l'un des principaux piliers de ce Concile. L'Église de Dieu a vu un nombre important de changements et d'améliorations qui résultent des enseignements de Vatican II, en particulier de *Dei Verbum*. Au début de ce troisième millénaire, nous ne pourrions accomplir pleinement le programme que nous a donné Jean Paul II dans *Novo Millennio Ineunte*, sans nous recentrer, une fois encore, sur la place centrale de l'Écriture dans la vie de l'Église et dans le monde de notre temps. Comme le dit justement *Dei Verbum*, Dieu, notre Père céleste, continue à nous parler dans notre vie de tous les jours, et par la vie de ceux qui nous ont précédés. Mais, surtout, il nous parle dans la Sainte Écriture, inspirée par l'Esprit pour notre salut. Puisse la Parole de Dieu habiter nos cœurs, maintenant et toujours !

(Trad. : E. Billoteau)

□



La place centrale de la Parole de Dieu dans la vie de l'Église

L'animation biblique de toute la pastorale

Cardinal Carlo Maria Martini, sj



Le cardinal Carlo Maria Martini, sj, fut recteur de l'Institut biblique pontifical. Il fut nommé archevêque de Milan en 1979, depuis 2002 il est archevêque émérite. Le cardinal Martini vit maintenant en Terre Sainte.

Le titre qui m'a été donné pour orienter cet exposé est complexe. Il se compose de deux parties (le rôle de la Parole dans l'Église et l'animation biblique de la pastorale) dont la connexion, bien qu'elle paraisse évidente, n'est pas si simple à expliciter avec la rigueur scientifique voulue.

C'est ce que je veux mettre en lumière, en reformulant ce titre par une série de questions ; par exemple : Quel est le rôle de la Parole de Dieu dans l'Église ? Pourquoi nous est-il dit que cette place est centrale (et pourquoi cela ne fait-il pas obstacle à d'autres réalités centrales, comme celle du Christ lui-même) ? Quel est le lien entre le caractère central de la Parole et la place de l'Écriture dans l'Église ? Comment allons-nous animer la vie quotidienne des fidèles avec l'Écriture, dans la perspective de leur appartenance au Royaume de Dieu ? Et encore : quelle est la relation de tout cela avec la Révélation, un concept qui sert de titre au document dont nous célébrons le quarantième anniversaire ?

Évidemment, je ne pourrai pas approfondir chacune de ces questions déjà évoquées par les orateurs qui m'ont précédé. Mais je les ai mentionnées ici, au début de cette intervention, pour souligner la complexité et l'immensité du sujet. Je me limiterai donc à mettre en évidence quelques aspects pratiques concernant, plus particulièrement, l'animation biblique de la pastorale. Or pour traiter ce sujet, le texte de référence fondamental est la Constitution dogmatique *Dei Verbum* promulguée par Vatican II. Cette Constitution a déjà été présentée sous l'angle théologique par le cardinal Kasper et sous l'angle de sa réception au cours des quarante dernières années par Mgr Onaiyekan. Par conséquent, je m'en tiendrai ici aux points suivants :

1. Je voudrais commencer par évoquer un souvenir personnel et un témoignage du cher pape défunt Jean Paul II.

2. Quelles étaient les « questions ouvertes » à l'époque de *Dei Verbum* ?
3. Comment le Concile les a-t-il abordées ?
4. Quelle place tenait l'Écriture dans la vie de l'Église au temps du Concile ?
5. Quelle est la contribution spécifique de *Dei Verbum* à la question précédente ?
6. Quelles sont les conséquences pour l'animation biblique de la pastorale, au niveau de la *lectio divina* des fidèles en particulier ?

1. Souvenir personnel et témoignage du pape Jean Paul II

Je suis heureux de commencer cet exposé par un souvenir de notre cher pape défunt Jean Paul II. C'est un souvenir qui me touche personnellement, puisque dans son avant-dernier livre intitulé *Alzatevi, Andiamo* (Levons-nous ! Allons), le pape parle de l'évêque comme d'un « semeur » et d'un « serviteur » de la Parole. Il commente ainsi :

La tâche de l'évêque est de se faire serviteur de la Parole. Comme tout maître, l'évêque siège dans une chaire, cette chaire qui a un emplacement symbolique dans l'église appelée 'cathédrale'. Il s'assied là pour prêcher, pour proclamer et expliquer la Parole de Dieu.

Le pape poursuit en notant que, bien sûr, l'évêque a de nombreux collaborateurs dans cette mission de proclamer la Parole : les prêtres, les diacres, les catéchistes, les enseignants, les professeurs de théologie et un nombre de plus en plus grand de laïcs bien formés, fidèles à l'Évangile.

Puis il écrit (et c'est là que les paroles du pape me touchent personnellement) :

Cependant, personne ne peut se substituer à l'évêque qui s'assoit dans sa cathédre ou se présente à l'ambon de son église épiscopale pour exposer personnellement la Parole de Dieu à ceux qui sont assemblés autour de lui. Il est comme le scribe devenu disciple du Royaume et comparable au maître de maison, qui sort de son trésor du neuf et de l'ancien. Je suis heureux de mentionner ici le cardinal Carlo Maria Martini, archevêque émérite de Milan, dont les catéchèses attirent dans la cathédrale de sa ville toute une foule de gens, auxquels il dévoile le



trésor de la Parole de Dieu. Et ce n'est là qu'un de ces nombreux exemples qui montrent à quel point les gens ont faim de la Parole de Dieu. Qu' il est important de satisfaire cette faim ! J'ai toujours eu la conviction profonde que si je voulais répondre à cette faim d'autrui, je devais suivre l'exemple de Marie en étant le premier à écouter personnellement la Parole de Dieu et à la méditer dans mon cœur.

J'ai cité cette page, car je garde un souvenir très vif des merveilleux moments vécus dans la cathédrale de Milan, particulièrement en compagnie de milliers et de milliers de jeunes écoutant en silence la Parole de Dieu. J'ai également fait cette citation en hommage à Jean Paul II qui eut la bonté de me mentionner dans son avant-dernier livre. Mais je voudrais encore souligner ceci : si nous pouvons aujourd'hui répondre à cette faim de la Parole de Dieu avec surabondance, c'est bien grâce au document conciliaire dont nous célébrons le quarantième anniversaire, à savoir *Dei Verbum*.

2. Questions ouvertes sur l'Écriture au temps du Concile

Je me limiterai à quelques remarques, suffisantes pour éclairer le sujet qui nous occupe. Une lecture rapide des rapports publiés à l'époque révèlent vite qu'il existait trois sujets brûlants dans le domaine des études bibliques et de la place de l'Écriture dans l'Église.

1. La relation entre la Tradition et l'Écriture. Le débat était tout particulièrement vif en Europe du Nord, dans le contexte du dialogue entre protestants et catholiques. Le problème était de savoir si l'Église tirait ses dogmes de la seule Écriture Sainte ou également d'une tradition orale contenant des données qui ne se trouvaient pas dans les Livres saints.

Le Concile de Trente, quatre siècles auparavant, avait déjà abordé cette question et rejeté la formule proposée alors, à savoir que la vérité révélée se trouvait « partim in libris scriptis et partim in sine scripto traditionibus ». Il avait adopté une formule qui ne préjugait pas de solution, affirmant que la vérité révélée se trouvait « in libris scriptis et sine scripto traditionibus », par conséquent il ne s'agissait plus de *partim – partim*, mais de *et – et*.

Le problème se présentait maintenant de façon plus nette, suite aux discussions acharnées entre théologiens catholiques et protestants. Le Concile traita la question en profondeur. Mais il ne m'appartient pas ici de reconstruire l'histoire de ce débat. Je me contenterai de mentionner la solution à laquelle le Concile aboutit.

2. L'application de la méthode historico-critique à la Sainte Écriture et le problème connexe de l'inerrance des Livres saints. Certains progrès avaient été faits par rapport à la doctrine extrêmement rigide du passé. La

prise en compte des genres littéraires était reconnue comme une procédure valide, et cela grâce à l'encyclique *Divino Afflante Spiritu* (1943). Mais la question demeurait encore pendante. Elle avait fait l'objet d'une controverse acharnée à la fin des années 1950, dont la cible principale était l'enseignement de l'Institut biblique pontifical, accusé de ne pas tenir compte de la vérité traditionnelle de l'inerrance des Livres saints.

Le problème ne touchait pas uniquement l'interprétation des Écritures, mais également la relation quotidienne des fidèles avec la Bible. Si la seule possibilité laissée aux fidèles était une interprétation quasi fondamentaliste des Livres saints, les plus instruits d'entre eux ne tarderaient pas à s'en aller.

3. Un autre thème très actuel alors, et particulièrement intéressant pour notre présent sujet, est celui du « Mouvement biblique » qui, depuis une cinquantaine d'années, avait favorisé une plus grande familiarité avec les textes saints et une approche plus spirituelle de l'Écriture, comprise comme une source d'inspiration pour la prière et pour la vie. Mais les pratiques en question étaient quelque peu élitistes dans leurs exigences. En outre, elles étaient en butte au soupçon et à la critique. Il était important de reconnaître officiellement ce qui était bon dans ce Mouvement, de réguler ces pratiques nouvelles et florissantes, de leur donner une place dans l'Église et, si nécessaire, de les rectifier en prêtant une sérieuse attention aux risques de déviation – auxquels n'échappe pas, aujourd'hui encore, la lecture de la Bible pratiquée par les laïcs.

Tels étaient les thèmes qui occupaient l'esprit des Pères conciliaires. Notons que le concept de « révélation », qui ultérieurement se révéla décisif pour l'élaboration de la Constitution tout entière, ne faisait pas partie des questions au début du Concile.

3. Comment ces questions furent-elles éclaircies dans le contexte du Concile, plus particulièrement celle qui concerne l'Écriture Sainte dans la vie de l'Église ?

Le schéma préparatoire traitant de ces questions fut confié à la commission concernée et présenté aux Pères le 14 novembre 1962, sous le titre de *Constitutio de fontibus revelationis* (Constitution sur les sources de la Révélation).

Cette première session fut orageuse. Le cardinal Liénart affirma simplement : « Hoc schema mihi non placet » (ce schéma ne me convient pas). Les cardinaux Frings, Léger, Koenig, Alfrinck, Ritter et Bea émiront eux aussi des critiques virulentes à l'égard de ce texte. D'autres Pères, cependant, adoptèrent la position inverse. C'est dans ce contexte que, le 20 novembre, les Pères procédèrent au vote après un travail



acharné et dans un climat très tendu. La décision de poursuivre la discussion sur le schéma proposé l'emporta, au grand mécontentement de certains. C'est alors que le pape Jean XXIII intervint de façon très sage. Il demanda le retrait de ce schéma et confia à une nouvelle commission le soin d'en revoir le contenu.

Alors commença un long travail, ponctué par une série de hauts et de bas, qui aboutit à plusieurs ébauches, dont la dernière fut finalement acceptée, le 22 septembre 1965. Mais les Pères continuèrent à proposer des *modi* (modifications). Ceux-ci furent examinés et insérés dans la dernière version, soumise au vote du 20 octobre 1965. Et c'est ainsi que le Concile parvint au vote final en novembre 1965, lequel se solda par 2344 voix « pour » et 6 voix « contre ».

Quels furent les points élucidés par ce nouveau schéma qui reçut le titre de *Constitution dogmatique sur la Révélation divine* ou *Dei Verbum* – expression ouvrant le texte et insérée à la suite d'une proposition faite lors de la discussion finale (septembre 1965) ? J'en rappellerai cinq.

1. Le concept de « révélation » – qui, comme je l'ai déjà mentionné, n'était pas en cause au début du Concile – fut graduellement clarifié au cours des discussions et des différentes étapes de rédaction du texte. C'est ainsi que nous le trouvons maintenant au n° 2 de la Constitution. La révélation n'est plus seulement définie en termes de vérités, elle l'est d'abord en référence à l'auto-communication de Dieu : « Il a plu à Dieu, dans sa bonté et sa sagesse, de se révéler lui-même et de faire connaître le mystère de sa volonté : par le Christ, Verbe fait chair, les hommes ont, dans le Saint-Esprit, accès auprès du Père, et deviennent participants de la nature divine » (DV 2). Cette clarification sur la nature de la révélation eut un effet positif sur l'ensemble du texte et contribua à la réception favorable du document.

2. Le concept de « Tradition » au sens large. Compte tenu de la façon habituelle de parler de la Tradition dans le passé, le Concile offre, dans le texte final de la Constitution, un concept de « Tradition » nettement élargi : « Ainsi l'Église, dans sa doctrine, sa vie et son culte, perpétue et transmet à toutes les générations tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit » (DV 8). L'unité de la Tradition et de l'Écriture fut également affirmée, contre toute tentative de les séparer : « La Tradition sacrée et la Sainte Écriture possèdent donc d'étroites liaisons et communications entre elles. Toutes deux, en effet, découlant de la même source divine, se réunissent, peut-on dire, en un seul courant, et tendent à la même fin. Car la Sainte Écriture, c'est la Parole de Dieu en tant qu'elle est consignée par écrit sous l'inspiration de l'Esprit divin » (DV 9).

La section suivante explicite la relation entre les trois

concepts de Tradition, Écriture et Révélation : « La Tradition sacrée et la Sainte Écriture constituent l'unique dépôt sacré de la Parole de Dieu qui a été confié à l'Église » (DV 10).

3. Quant aux discussions sur l'interprétation de l'Écriture et, surtout, sur l'absence d'erreurs dans la Bible, le Concile proposa, dans sa formulation définitive, une conception assez large de l'inerrance. Le premier schéma préparatoire avait parlé d'une inerrance « in qualibet re religiosa et profana ». Le texte final (DV 11) affirma : « Il s'ensuit qu'on doit confesser que les livres de l'Écriture enseignent nettement, fidèlement et sans erreur, la vérité telle que Dieu, en vue de notre salut, a voulu qu'elle fût consignée dans les Saintes Lettres. » Cette formulation mettait fin à de nombreux et vains débats.

Mais ce qui nous intéresse surtout ici est le travail du Concile pour mettre en lumière la place centrale de l'Écriture dans la vie de l'Église. Dans son schéma final, le document faisait siennes les préoccupations du mouvement biblique et s'appliquait à promouvoir une approche priante de toute l'Écriture pour l'ensemble des fidèles. Le Concile s'attacha à ce thème pendant toutes les sessions, jusqu'à la dernière, en reprenant inlassablement le texte pour y intégrer des propositions ou des amendements de dernière minute. C'est ce qui rend l'histoire de ce chapitre particulièrement complexe et difficile à décrire. Je me limiterai aux points fondamentaux, en commençant par un rappel de la place tenue par l'Écriture dans l'Église catholique à l'époque de Vatican II.

4. Que dire de la place de l'Écriture dans la vie de l'Église au temps de Vatican II ?

La situation qui prévalait jusqu'au début du XX^e siècle fut décrite avec les mots de Paul Claudel ; ce dernier disant que les fidèles avaient un tel respect de l'Écriture Sainte, qu'ils s'en tenaient généralement à l'écart (cf. *L'Écriture Sainte* dans *La Vie intellectuelle* 16 [1948] 10). Il peut y avoir une certaine part d'exagération dans ces propos ; mais il est vrai cependant que les catholiques, et surtout les laïcs, maintenaient une certaine distance à l'égard du texte biblique (même si les moyens indirects d'y accéder ne manquaient pas). Cette situation peut s'expliquer par diverses raisons, dont celle – qui n'est pas la moindre – de l'illettrisme de la grande majorité des gens jusqu'au XVIII^e siècle. Mais le principal motif est à chercher dans une certaine défiance des autorités ecclésiastiques, qui ne tenaient pas à ce que les laïcs lisent la Bible. Cette défiance était principalement une réaction à la Réforme protestante et à d'autres mouvements influents depuis le Moyen Âge, qui encourageaient les laïcs à avoir un contact direct avec l'Écriture mais, en fait, dissociaient cette lecture du contexte ecclésial.



Jusqu'au Moyen Âge, nous ne trouvons pas trace de dispositions prises pour limiter l'accès à l'Écriture, même si le coût prohibitif des manuscrits suffisait à empêcher les fidèles de lire les textes. Les informations dont nous disposons sur des restrictions précises apparaissent pour la première fois dans les rapports de quelques conciles régionaux, comme par exemple celui de Tolède en 1229, à l'occasion de la lutte contre les Albigeois, ou celui d'Oxford en 1408 à la suite de l'affaire Wicliffe. D'autres interdictions suivront en Angleterre, en France et ailleurs. En promulguant l'index des livres prohibés, Paul IV en 1559 et Pie IV en 1564, interdirent également l'édition et la possession de Bibles en langues vernaculaires, sauf permission spéciale. Autrement dit, la majorité des laïcs ne pouvaient pratiquement pas accéder à l'ensemble de la Bible dans les langues du pays. La pratique d'éditer la seule version latine de la Vulgate demeurait la norme. Par exemple, en Italie, après une première traduction italienne antérieure au Concile de Trente (la Bible de Malermi), il fallut attendre jusqu'en 1700, c'est-à-dire la traduction d'Antonio Martini, pour avoir une Bible en italien destinée aux catholiques. En 1757, une permission générale fut accordée qui autorisait la traduction de la Vulgate en langues vernaculaires, à condition d'être approuvée par les autorités compétentes et pourvue de notes. La Bible de Martini était basée sur cette même version latine de la Vulgate, tandis que les premières traductions catholiques à partir des textes originaux n'apparurent pas en Italie avant la première moitié du XX^e siècle.

Le mouvement biblique, au contraire, encourageait vivement tous les fidèles à un contact direct et à une approche priante de la Bible, et cela sur la totalité du texte scripturaire, traduit dans la langue courante et à partir des textes originaux. Dans ses modalités les plus achevées, le mouvement exhortait à ce que cette lecture se situe dans le cadre de la tradition ecclésiale, comprise en un sens très proche de celui que lui donnera *Dei Verbum*, c'est-à-dire en tenant compte de tout ce que l'Église transmet dans sa vie, son culte, sa prière et ses enseignements. Il refusait d'être un mouvement réservé à quelques élites. C'est pour cette raison d'ailleurs qu'il dut faire face à une opposition importante et à une incompréhension qui n'ont pas encore totalement disparu, même aujourd'hui.

5. Quelle est la contribution du Concile à la présence de l'Écriture dans l'Église ?

Vatican II traite surtout de cette question au chapitre 6 de *Dei Verbum*, qui a pour titre *La Sainte Écriture dans la vie de l'Église*. Dès le début, il énonce un principe fondamental (n° 21) : « La prédication ecclésiastique tout entière, tout comme la religion chrétienne elle-même, doit donc être nourrie et guidée par la Sainte Écriture. » Après cette affirmation, le chapitre applique ce principe

aux traductions en langues modernes et à la nécessité d'une étude exégétique des Livres saints. Il souligne l'importance de la Sainte Écriture dans la théologie et, finalement, exhorte tous les fidèles à lire la Bible. De fait, après avoir recommandé aux prêtres, diacres et catéchistes de lire les Livres saints, il poursuit ainsi : « De même le saint Concile exhorte avec force et de façon spéciale tous les chrétiens, surtout les membres des instituts religieux, à acquérir par la lecture fréquente des divines Écritures 'une science éminente de Jésus-Christ' (n° 25). » Cette exhortation pressante destinée à tous les fidèles – une donnée fondamentale pour le mouvement Biblique – répondait à la requête de nombreux Pères conciliaires. Une citation de saint Jérôme, lourde de sens, fut également ajoutée : « Car ignorer les Écritures, c'est ignorer le Christ ». Le Concile recommande ensuite à tous les fidèles d'approcher « de tout leur cœur le texte sacré lui-même, soit par la Sainte Liturgie ... soit par une pieuse lecture » (qu'aujourd'hui nous appelons généralement *lectio divina* et sur laquelle nous reviendrons). Le texte poursuit pour préciser que « la prière ... doit accompagner la lecture de la Sainte Écriture pour que s'établisse un dialogue entre Dieu et l'homme, car 'c'est à lui que nous nous adressons quand nous prions ; c'est lui que nous écoutons, quand nous lisons les oracles divins' (saint Ambroise, *De officiis ministrorum* I, 20,88) ».

Il est ensuite question d'une lecture que nous dirions « spirituelle », c'est-à-dire vécue sous l'impulsion du Saint-Esprit, par qui « toute Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, réfuter, corriger, former à la justice » (2 Tm 3,16). C'est une lecture qui est guidée par l'Esprit de vérité, lequel conduit « dans la vérité tout entière » (Jn 16, 13) et « scrute tout, même les profondeurs de Dieu » (1 Co 2,10). Cette lecture se fait en Église, dans la mouvance de la grande Tradition ecclésiale, dans le contexte de toutes les vérités de foi et en communion avec les pasteurs de l'Église.

6. Conséquences pour l'animation biblique de la pastorale, eu égard en particulier à la *lectio divina* des fidèles

Mon expérience d'archevêque de Milan, pendant plus de vingt-deux ans, m'a permis de constater les fruits de ce type de prière à partir des Écritures, telle que pratiquée par un grand nombre de jeunes et d'adultes qui trouvent dans cette familiarité avec la Bible la capacité d'orienter leur vie selon la volonté de Dieu. Et cela, même dans une grande ville contemporaine et un contexte de sécularisation.

Bon nombre de chrétiens engagés et de prêtres ont trouvé dans la lecture priante de l'Écriture un moyen d'unification personnel vital, dans le contexte d'une vie souvent fragmentée et tiraillée entre mille exigences différentes où il est essentiel de trouver un point de réfé-



rence ferme. En fait, le dessein de Dieu que nous présentent les Écritures, et dont le sommet est Jésus Christ, nous permet d'unifier nos vies à l'intérieure du plan de salut.

En outre, une familiarité priante avec la Bible nous aide à affronter les grands défis de notre temps comme de vivre avec des gens si divers – non seulement en terme ethnique mais aussi en terme de culture –, sans pour autant se détruire ou s'ignorer mutuellement, mais en se respectant et en s'encourageant à vivre une vie plus authentique.

Ce que je viens de dire demeure également vrai pour toute démarche œcuménique et toute rencontre avec les grandes religions, qui ne devraient aboutir ni au conflit ni à l'érection de barrières. Car la *lectio* ne peut qu'aider les femmes et les hommes sincèrement croyants, à mieux comprendre les trésors des autres et les leurs propres. Ainsi, chacun est-il invité à une plus grande vérité et transparence devant Dieu, et face à Ses appels.

M'interrogeant sur les racines de cette expérience, je dirai ceci : devant la Parole par « qui toutes choses furent créées » et « sans qui rien ne fut » (Jn 1,3), cette Parole vivante et éternelle de Dieu » qui nous a « engendrés à nouveau d'une semence non pas corrompible mais incorruptible » (1 P 1,23), nous nous reconnaissons les uns les autres dans notre commune origine et dans notre dignité, fondamentalement frères et sœurs par-delà de toutes les autres divisions.

Les modalités de réalisation concrètes de l'animation biblique de la pastorale sont évidemment multiples. Il s'agit de laisser un espace de créativité aux pasteurs et aux fidèles. Je peux simplement mentionner quelques expériences de ce type : la semaine de méditations vespérales, dans la cathédrale ou dans les paroisses, sur un thème ou un livre biblique ; les catéchèses à la radio ou à la télévision où je m'adresse à des centaines de milliers de personnes dans le diocèse ; et même la *Cattedra dei non credendi* (la chaire des non-croyants), qui permet aux personnes en recherche sur le plan de la foi de se rassembler, et entretient sa propre référence au texte biblique.

Je voudrais maintenant m'arrêter sur l'expérience de la *lectio divina* qui, en un certain sens, est la plus fondamentale. Elle constitue la méthode de base pour toute l'animation qui en découle. Le Concile recommande cette sorte de *lectio divina* à tous les croyants. Autrement dit, il les encourage à faire une expérience spirituelle et méditative qui n'est pas proprement exégétique. L'idée est de se mettre devant le texte avec une explication simple, qui ressaisit les significations fondamentales et l'actualité du message. Celui qui lit et médite peut ainsi se laisser interpeller et conduire à la

prière à partir du texte qu'il a devant les yeux. De fait, la Bible ne doit pas être considérée exclusivement sous l'angle de son contenu et de ses affirmations, comme un texte qui dirait « quelque chose » à quelqu'un. Car elle nous met en présence de Quelqu'un qui nous parle et essaie de nous entraîner dans un dialogue de foi et d'espérance, de repentance, d'intercession, d'offrande de soi ... Telle fut la *lectio divina* traditionnelle pendant le premier millénaire chrétien. Et c'est ainsi qu'elle affleure, comme méthode privilégiée, dans les homélies des Pères de l'Église (je pense aux explications bibliques de saint Ambroise à Milan ou de saint Augustin à Hippone) : la lecture est ordonnée à la rencontre avec l'Auteur de la Parole, et cette lecture est en mesure de façonner et d'orienter l'existence humaine.

Personnellement, j'ai toujours essayé de faire en sorte que le plus simple des fidèles puisse pratiquer ce type de lecture de la Bible, sans trop de complications au niveau de la méthode. Ce n'est pas un hasard si j'ai institué, dans la cathédrale de Milan, des écoles de la Parole, qui enseignent à des milliers de jeunes une approche simple et priante du texte sacré. Il existe de multiples façons de faire une *lectio*, mais personnellement, je suis convaincu que les gens ont besoin d'être initiés à une méthode simple, facile à retenir et que j'exprime par cette triade : *lectio, meditatio, contemplatio*.

Par *lectio*, j'entends la lecture et la relecture du texte que nous avons devant nous (dans l'idéal, celui qui correspond à la liturgie du jour). À ce stade, il s'agit de chercher à découvrir les différentes scansions du texte, les mots clés, les personnages, les actions, ce qui les qualifie ; puis de replacer le passage dans le contexte du livre biblique auquel il appartient et dans le contexte global de la Bible ou de sa propre époque (nous lisons ce texte « aujourd'hui » !). Cette étape est souvent négligée car les gens ont l'impression de connaître déjà le texte, l'ayant lu eux-mêmes ou entendu lire bien des fois. Mais le texte devrait être lu à chaque fois comme si c'était la première car, analysé de manière simple, il révélera des aspects restés cachés ou implicites. En substance, il s'agit de répondre à la question : que dit le texte ?

Par *meditatio*, j'entends une réflexion sur le message du texte, sur les valeurs permanentes dont il est porteur, sur les caractéristiques de l'action divine qu'il nous révèle. Cela revient à répondre à la question : que nous dit le texte ? Quels messages et quelles valeurs nous transmet-il ?

Par *contemplatio* ou *oratio*, j'entends le moment le plus personnel de la *lectio divina*, celui où j'entre en dialogue avec Celui qui me parle à travers le texte et toute l'Écriture.



Il me semble évident à partir de cette description qu'un tel exercice de lecture biblique conduit chacun à cette Parole, en laquelle il peut trouver son unité ; en même temps, il donne à nos cœurs de se « réchauffer », comme ce fut le cas pour les deux disciples qui écoutèrent Jésus sur la route d'Emmaüs : « Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous tandis qu'il nous parlait sur le chemin et nous ouvrait les Écritures ? » (Lc 24, 32).

C'est dans cette dynamique d'un cœur fervent centré sur la Parole, que nous pouvons espérer un renouveau pour l'Église, bien au-delà des réalisations obtenues par les discussions et les consultations. C'est notre souhait le plus profond que la proposition de Vatican II soit vraiment mise en application comme méthode pastorale, dans toutes les communautés chrétiennes et avec tous les fidèles – autrement dit que cette méthode de méditation et de prière basée sur l'Écriture devienne une pratique commune à tous les chrétiens. En outre, elle peut constituer un antidote efficace à l'athéisme pratique de notre société, surtout occidentale, et un ferment de communion dans la relation aux autres grandes religions, y compris celles qui ont leur berceau en Orient. L'insistance de l'Église sur la *lectio divina* s'est poursuivie après le Concile. *Dei Verbum* fut suivi de divers documents officiels importants, qui développèrent et approfondirent certains aspects de la Constitution. Je voudrais en rappeler ici quelques-uns : le document de la Commission biblique pontificale paru en 1993 et intitulé *L'Interprétation de la Bible dans l'Église*, lequel traite de l'interprétation de l'Écriture (cf. chapitre 3 de la Constitution) ; le document de la même Commission biblique, intitulé *Le peuple juif et ses Saintes Écritures dans la Bible chrétienne*, qui est paru en 2001 et s'attache à la relation entre les deux Testaments (cf. DV 3 et 4).

En de nombreuses occasions, on insista sur le fait que l'Écriture Sainte devrait avoir cette place centrale qui lui est due dans la vie de l'Église. Sous cet angle les exhortations à la *lectio divina* ont continué à se multiplier. L'instruction de la Commission biblique pontificale de 1993, parle de la *lectio* comme d'une prière qui naît de la lecture de la Bible sous la motion de l'Esprit Saint. Dans le document programmatique pour le troisième millénaire, *Novo Millennio Ineunte*, Jean Paul II mit en évidence la nécessité de faire en sorte « que l'écoute de la Parole devienne une rencontre vitale, selon l'antique et toujours actuelle tradition de la *lectio divina*, qui nous permet de puiser dans le texte biblique la Parole vivante qui interpelle, oriente et façonne notre existence » (n° 39) . Il nous faudrait encore mentionner le document de la Congrégation pour la vie consacrée (*Ripartire da Cristo*) et d'autres documents similaires de diverses congrégations romaines, sans oublier les documents des conférences épiscopales de différents pays (par exemple la CEI en Italie). Cela nous montre à quel point, même au niveau officiel, les empreintes laissées

sur le sol de l'Église par *Dei Verbum* continuent à porter fruit.

Il nous faut encore mentionner ces aspects que les théologiens et les exégètes ont pris en plus grande considération. Je veux rappeler en particulier le thème de la relation entre l'Écriture et la révélation comme communication divine. Sur ce point, j'aimerais évoquer les propos d'un théologien, qui en substance sont les suivants : l'impression d'une certaine abstraction qui peut résulter de la lecture actuelle de *Dei Verbum* vient du fait que le chapitre 6 sur *La Sainte Écriture dans la vie de l'Église* ne structure pas l'ensemble de la Constitution ou même, vraiment et profondément, le concept de révélation. Et pourtant, dit-il, c'est dans ce chapitre que le principe pastoral assigné comme programme au Concile par Jean XXIII est réellement appliqué. C'est là l'un des principaux problèmes de la réception du Concile, qui doit prendre en compte le fait que ce principe n'a pas fonctionné dans toute sa profondeur au niveau de tous les documents, et que des textes fondamentaux et sujets à controverse comme *Dei Verbum* ne purent exercer, du fait de leur promulgation retardée, une influence suffisante sur la rédaction des documents ecclésiologiques adoptés avant eux (cf. Christof Theobald, *Il Regno*, 2004, p. 790).

Voilà pourquoi de nouveaux domaines de recherche sont ouverts, même quarante ans après la publication de *Dei Verbum*. Il s'agit de comprendre de façon plus fondamentale et plus profonde les thèmes évoqués par ce texte conciliaire ; et cela, surtout, dans la perspective d'une action pastorale qui puisse aboutir à une véritable primauté de l'Écriture dans la vie des croyants, dans les paroisses et les communautés. L'avenir de la Constitution est, par conséquent, entre nos mains et surtout entre les « mains » de l'Esprit Saint, qui ayant guidé les Pères conciliaires sur un terrain difficile et délicat, nous conduira tous, aujourd'hui et demain, à nous nourrir de la Parole et à y conformer nos vies.

(Trad.: E. Billoteau)



La Fédération Biblique Catholique (FBC) est une association internationale d'organisations catholiques engagées au service de la Parole de Dieu selon des modalités diverses. Actuellement, la Fédération compte 92 membres effectifs et 231 membres associés, représentant 127 pays.

Toute activité qui peut contribuer à rendre l'Écriture Sainte accessible à tous s'inscrit dans le projet de la Fédération : traduction et distribution d'éditions catholiques et interconfessionnelles de la Bible ; production d'instruments pédagogiques, etc.

La FBC encourage et coordonne les activités pastorales bibliques des organisations membres ; elle favorise un partage des expériences sur le plan international ; elle cherche à susciter la joyeuse expérience de la Parole de Dieu parmi les croyants. Elle facilite et soutient la collaboration avec les représentants des Sociétés bibliques et avec les exégètes.

La FBC essaie surtout de promouvoir une lecture de la Bible qui soit en lien avec les réalités quotidiennes et d'aider les ministres de la Parole en ce sens.

A l'aube du troisième millénaire, la Sainte Ecriture peut être considérée comme le grand livre de l'humanité. Dans des périodes de l'histoire comme la nôtre, la Bible n'a pas pour seule fonction d'aider les communautés chrétiennes à grandir dans la foi et l'amour, mais aussi d'offrir au monde entier ces paroles de fraternité et de sagesse humaine dont il a désespérément besoin. C'est le grand défi que la Fédération Biblique Catholique se donne à elle-même aujourd'hui.

« L'Église a toujours témoigné son respect à l'égard des Écritures, tout comme à l'égard du Corps du Seigneur lui-même, puisque, surtout dans la Sainte Liturgie, elle ne cesse, de la table de la Parole de Dieu comme de celle du Corps du Christ, de prendre le pain de vie et de le présenter aux fidèles. Elle les a toujours considérées, et les considère, en même temps que la Tradition, comme la règle suprême de sa foi, puisque, inspirées par Dieu et consignées une fois pour toutes par écrit, elles nous communiquent, de façon immuable, la Parole de Dieu lui-même, et dans les paroles des Prophètes et des Apôtres font retentir à nos oreilles la voix du Saint-Esprit. La prédication ecclésiastique tout entière, tout comme la religion chrétienne elle-même, il faut donc qu'elle soit nourrie et guidée par la Sainte Écriture. »

Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur la Révélation divine, Dei Verbum, 21



Témoin de l'élaboration de la Constitution dogmatique *Dei Verbum*, j'ai pris part en tant que jeune théologien aux vives discussions qui ont accompagné sa rédaction. L'expression qui ouvre cette Constitution a un sens particulièrement profond : « *Dei Verbum* religiose audiens et fideliter proclamans, Sacrosancta Synodus ... » Par cette expression, le Concile met en évidence une caractéristique de l'Église qui la qualifie dans son essence, comme communauté qui écoute et proclame la Parole de Dieu. L'Église ne tire pas sa vie d'elle-même mais de l'Évangile, et c'est à partir de l'Évangile qu'elle ne cesse de s'orienter dans sa pérégrination. C'est une note qui la spécifie. Tous les chrétiens devraient se l'appropriier et se l'appliquer à eux-mêmes : seuls peuvent annoncer la Parole ceux qui l'écoutent vraiment. De telles personnes en effet ne transmettent pas leur propre sagesse, mais la sagesse de Dieu qui, souvent, semble « folie » aux yeux du monde (cf. 1 Co 1,23).

Le pape Benoît XVI aux participants du Congrès international Dei Verbum, le 16 septembre 2005.